LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5326 - JEUDI 19 NOVEMBRE 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



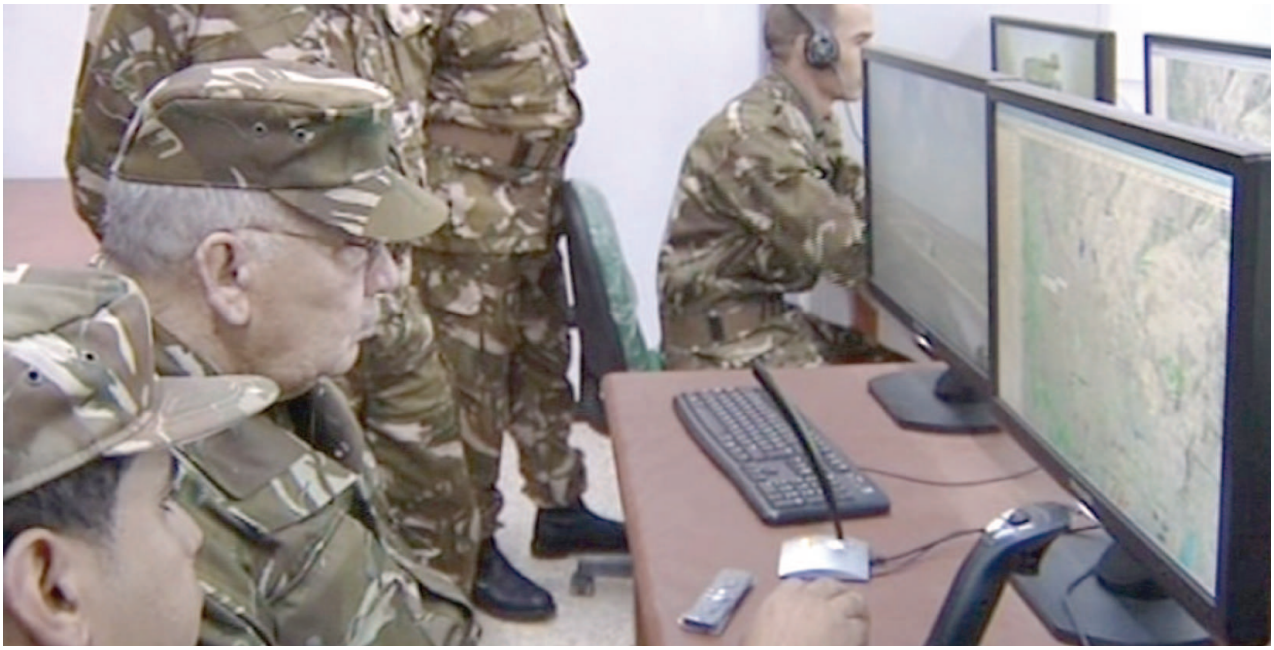
FORUM DES AFFAIRES ALGÉRO-MALTAIS

Un nouveau souffle entre Alger et La Valette

Lire en page 2

Gaïd Salah le souligne lors de sa visite d'inspection à Blida

EDIFIER UNE ARMÉE «MODERNE ET REDOUTABLE»



Le général de corps d'armée, vice-ministre de la Défense nationale, Ahmed Gaïd Salah, a affirmé à Blida que la garantie de la sécurité et la stabilité de l'Algérie demeurent «l'ultime souci» de l'ANP, avec pour mission d'édifier une «armée moderne, forte et redoutable». Ces deux conditions garantissent la stabilité du pays selon le chef d'état-major, qui a donné des instructions opérationnelles pour la poursuite des résidus du terrorisme jusqu'à leur éradication totale.

Lire en page 3



EDUCATION NATIONALE

La grève du CLA largement suivie

Lire en page 4

SUR UNE INITIATIVE DU HCA ET DE LA WILAYA

Une statue à Alger-centre pour immortaliser Massinissa



Lire en page 11



L'ALGÉRIE ÉTRILLE LES TANZANIENS

Les Verts force 7

Lire en page 23

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

A-T-IL ÉTÉ SERMONNÉ EN HAUT LIEU

Saâdani attaqué de toutes parts par ses rivaux

LE SG DU FLN, Amar Saâdani, semblait se frotter les mains lorsqu'il été conforté dans sa position de premier responsable d'un parti au pouvoir. Très sûr de lui, il n'hésitait pas à rabrouer des personnalités politiques qui esquissaient un avis contraire, ou à répondre par le mépris à ses adversaires. Rien ne va plus pour Saâdani qui concentre aujourd'hui toutes les critiques et les attaques de ses adversaires. Le premier à ouvrir le bal des critiques est l'ancien Premier ministre Sidi-Ahmed Ghozali, qui a démoli avant-hier à l'université d'été du RCD tout l'argumentaire de Saâdani, lequel avait défendu l'ex-ministre de l'Energie, Chakib Khelil le qualifiant même de «meilleur ministre de l'Algérie», déclarant au passage que Chakib Khelil a été victime d'un «complot». Sid Ahmed Ghozali a même indiqué que ce qui s'est passé au sein de cette première entreprise publique algérienne «était trop grave pour qu'on le qualifie d'une simple histoire de règlement de comptes». Selon lui, l'enquête a duré plusieurs mois, voire plus. «Il dit (Chakib Khelil) qu'il a été informé par le biais de la presse. On ne peut pas être à la tête d'un secteur pendant douze années et ne rien savoir de ce qu'il se passe à l'intérieur», a ajouté Ghozali. Ce dernier cite l'enquête menée par la justice italienne qui concerne des commissions de 200 millions d'euros. «L'affaire en justice en Italie concerne une entreprise qui a obtenu des marchés colossaux en Algérie en payant des commissions», dit-il. Sid-Ahmed Ghozali affirme ainsi que «l'affaire Sonatrach n'est pas une histoire de règlement de comptes». Hier, c'est au tour du président du parti Jil Jadid, Soufiane Djilali, d'écorcher encore le SG du FLN, qui «s'immisce dans des affaires qui ne le regardent pas». Soufiane Djilali dit ne pas comprendre comment Amar Saâdani ose s'exprimer au nom de l'Algérie sur des questions régionales et internationales. «Amar Saâdani parle désormais de la politique étrangère», dit-il, l'invitant à s'occuper plutôt de son parti. Même sa dernière prestation télévisée n'a apparemment pas plu en haut lieu. Selon Algérie patriotique qui s'appuie sur une source crédible, Saâdani s'est vu signifier une interdiction de donner un entretien à une chaîne privée. Cette chaîne de télévision a dû décommander un entretien qu'elle devait faire à Amar Saâdani, après avoir reçu l'ordre de ne plus le faire parler. Selon le site, la dernière prestation télévisée de Saâdani a été très mal prise en haut lieu. Au cours de cet entretien, Saâdani s'est permis le luxe de piétiner les plates-bandes du ministre des AE Ramtane Lamamra, lorsqu'il a soulevé la question du Sahara occidental. Saâdani avait avancé l'idée que cette question, qui est toujours pendante au niveau de l'ONU, méritait un «réexamen», suggérant ainsi une inflexion de la politique algérienne qui, jusque-là, soutient le principe de l'autodétermination du peuple sahraoui à travers un référendum organisé par les Nations unies. Le SG du FLN, Amar Saâdani, a laissé entendre que cette question était du ressort exclusif des Nations unies, invitant implicitement l'Algérie à lever la main sur ce différend. Interrogé au sujet des provocations du roi du Maroc à l'égard de l'Algérie, le SG du FLN a d'abord refusé de livrer le fond de sa pensée «de peur, a-t-il dit, d'entraîner le pays dans une autre voie : «J'ai des choses à dire au sujet de cette question», s'est-il contenté de dire. Une sortie publique qui a fait des remous en haut lieu.

Hocine Adryen

FORUM D'AFFAIRES ALGÉRO-MALTAIS

Un nouveau souffle pour la coopération entre Alger et la Valette

C'est en marge de la visite officielle du Premier ministre maltais Joseph Muscat en Algérie, que s'est déroulé hier le forum d'affaires algéro-maltais, sous l'égide du ministère de l'Industrie et des Mines et en présence du Premier ministre Abdelmalek Sellal ; une opportunité pour donner un nouveau souffle à la coopération entre les deux pays dans plusieurs secteurs.



C'est donc la première fois depuis 1988 qu'un forum d'affaires entre l'Algérie et Malte est organisé ; il s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération entre les deux pays, mais également une opportunité afin de favoriser le développement du partenariat industriel. Le Premier ministre maltais, Joseph Muscat, a exprimé la volonté de son pays de développer sa coopération avec l'Algérie dans plusieurs secteurs. Il a indiqué que son "gouvernement œuvrait à renforcer sa coopération non seulement avec les pays européens, mais également avec les pays de la rive Sud de la Méditerranée, notamment l'Algérie".

Joseph Muscat a mis l'accent sur la convergence des deux pays en matière de coopération bilatérale, consistant à arrêter un nombre de secteurs d'activités prioritaires et d'y encourager le montage de partenariats mutuellement bénéfiques. Il a fait savoir que l'Algérie et Malte étaient convenues de renforcer leur coopération dans des domaines comme la santé, le tourisme, le transport, les services et l'énergie.

Muscat a indiqué que les deux pays étaient tombés d'accord sur la nécessité de redynamiser leur commission mixte dans le but de renforcer leur coopération.

De son côté le Premier ministre algérien a assuré la volonté des deux gouvernements pour un nouveau souffle en matière de coopération, notamment avec le lancement, l'an dernier, de la ligne aérienne entre Alger et Malte, ainsi que la réouverture du consulat maltais à Alger après plusieurs années d'absence. Sellal s'est félicité de la progression des échanges commerciaux ces dernières années entre les deux pays. Cela dit ils restent, selon lui, « en deçà des objectifs ambitieux de notre coopération, particulièrement au regard de l'importance des opportunités d'investissement et d'affaires qui existent entre nos deux pays».

Abdelmalek Sellal a invité les hommes d'affaires des deux pays à travailler ensemble pour de nouveaux partenariats dans plusieurs domaines l'Algérie et Malte sont complémentaires notamment l'énergie, où l'Algérie peut vendre du pétrole et du gaz à Malte mais peut aussi acquérir des Maltais leur savoir-faire en matière d'énergies renouvelables, notamment l'énergie solaire et l'énergie éolienne. D'autres domaines peuvent faire également l'objet de partenariats comme le tourisme, la santé et le bâtiment. Le Premier ministre a aussi souhaité une coopération avec Malte pour la numérisation de l'économie algérienne. «l'Algérie a mis le cap sur la numérisation de son administration avec succès ; aujourd'hui nous travaillons sur la numérisation de notre économie et nous souhaitons développer cela avec nos partenaires Maltais » a déclaré Abdelmalek Sellal en ajoutant que dans l'optique de diversifier l'économie algérienne et sortir de la dépendance à la rente pétrolière, l'Algérie doit s'investir dans plusieurs domaines et encourager les hommes affaires algériens à réaliser des partenariats qui seront bénéfiques à l'économie du pays.

Nassim Mecheri

DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE BASE

Ouali évoque le mérite des partenaires étrangers

LE MINISTRE des Travaux publics, Abdelkader Ouali, a annoncé hier la signature de deux accords de partenariat avec l'Italie. Le premier concerne la création d'une société mixe spécialisée dans la formation dans la maintenance des ouvrages d'art, le second porte sur l'ouverture d'un bureau d'études qui regroupe des Italiens et des Algériens pour la gestion et l'entretien du patrimoine routier.

S'exprimant lors d'un point de presse à l'issue de l'inauguration du Salon international des travaux publics à la Safex, en compagnie du ministre italien des Infrastructures et des Transports, Graziano Delrio, M. Ouali a affirmé que l'objectif de l'Algérie est de préserver les réalisations entreprises jusque-là mais également de revaloriser les bureaux d'études algériens et les sociétés nationales, ainsi que la formation des ressources humaines. Le ministre a souligné l'importance des infrastructures de base en tant que vecteur de la croissance économique de par son importance dans l'attraction des investisseurs étrangers. Ouali est revenu sur le partenariat étranger en affirmant que l'Italie est présente dans le secteur depuis des décennies et les entreprises italiennes ont eu le mérite d'être restées en Algérie même durant la décennie noire. «Ces entreprises nous ont accompagné dans la réalisation de nos programmes de relance économique tout en contribuant à la formation des compétences», a-t-il dit.

Annonçant que le secteur compte actuellement 3 800 entreprises dont 50 publiques, il a souligné encore que ce résultat a été réalisable grâce au partenariat avec les étrangers. Pour sa part, le ministre italien a affirmé l'engagement de son pays de consolider «cette coopération économique et politique», en assurant que l'Algérie est un partenaire stratégique de l'Italie.

«Nous souhaitons un partenariat égalitaire avec les entreprises algériennes, nous avons un long chemin à faire ensemble dans le domaine des infrastructures et nous sommes honorés d'être à leur côté dans le développement de leurs projets», a-t-il déclaré. Le ministre italien a ajouté que «la visite effectuée par le Premier ministre Abdelmalek Sellal en Italie en mai dernier, lors de la troisième rencontre de Rome, confirme l'amitié et la proximité avec l'Algérie».

«Un parcours important a été fait par votre pays pour la stabilisation non seulement du continent africain, mais aussi pour la paix, le commerce et la prospérité de la Méditerranée», a-t-il conclu.

L'Italie est l'invité d'honneur de la 13e édition du Salon international des travaux publics qui se tient jusqu'au 22 novembre au Palais des expositions des Pins-Maritimes (Safex). Organisé sous le slogan «Les infrastructures de base, un vecteur de développement économique», ce Salon a vu la participation de 360 exposants dont 193 sont des sociétés nationales et 167 des sociétés étrangères représentant 12 pays : l'Italie, l'Allemagne, la France la Roumanie, la Belgique, le Portugal, la Hongrie l'Indonésie, l'Espagne, la Turquie, la Chine, et la Tunisie.

Selon ses initiateurs, cet évènement présente une opportunité aux opérateurs nationaux du secteur pour créer des relations de coopération solides avec des sociétés étrangères et des bureaux d'études internationaux pour la réalisation des grands projets, mais sera également une occasion pour l'échange d'expériences.

Z. M.

GAID SALAH LORS DE SA VISITE D'INSPECTION À BLIDA :

«Edifier une armée moderne et redoutable»

Le général de corps d'armée, vice-ministre de la Défense, Ahmed Gaïd Salah, a affirmé hier que la garantie de la sécurité et la stabilité de l'Algérie demeurent l'»ultime souci» au sein de l'ANP, avec pour mission d'édifier une «armée moderne, forte et redoutable».


DR

Ces deux conditions garantissent la stabilité du pays, a-t-il dit dans une allocution prononcée lors d'une visite d'inspection en 1ère Région militaire à Blida. «La garantie de la sécurité et la stabilité de l'Algérie ainsi que la sauvegarde de son indépendance, de sa souveraineté nationale, de son intégrité territoriale et de son unité populaire demeurent notre ultime souci au sein de l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale», a déclaré le vice-ministre de la Défense nationale cité dans un communiqué du MDN. Le chef d'état-major de l'ANP a rappelé «l'engagement ferme et la détermination permanente» du Haut commandement de l'ANP pour permettre à l'Algérie de surmonter tous les défis «. Il a précisé que pour ce faire l'armée œuvre sous le commandement du président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, à «atteindre les plus hauts niveaux de puissance et de travail professionnel, avec lesquels nous édifions les fondements solides d'une armée moderne, forte et redoutable «. Il s'agit d'une «armée dont l'aptitude au combat de ses forces s'identifie à la hauteur des missions constitutionnelles qui lui sont assignées «, ajoute le texte.

«La densité et l'efficacité des efforts consentis depuis des années au sein de nos forces armées dénotent concrètement, avec les résultats tangibles dans tous les domaines, l'engagement ferme et la détermination permanente du Haut commandement de l'ANP à permettre à notre pays de surmonter et de faire face à tous les défis, et de continuer à rafler tous les enjeux de son développement économique et de son progrès social, scientifique et culturel dans une atmosphère sereine et stable «, a-t-il dit.

La visite de Gaïd Salah à la 1ère Région militaire a pour but de raffermir le contact direct et permanent avec les personnels des forces armées, et dans le cadre de la dynamique de ses visites sur le terrain aux différentes Régions militaires et de s'enquérir également de la situation des unités de forces armées. Le discours du chef d'Etat-major est dans la même lignée que celui prononcé en juin dernier à l'Académie miliaire de Cherchell, dans lequel il a appelé le peuple algérien à être confiant et certain que ses fils à l'ANP, digne héritière de l'ALN, sont toujours sur le terrain, honorant leur serment dans l'accomplissement du devoir national pour dissuader les ennemis de l'Algérie et leurs acolytes terroristes. La modernisation de l'armée et la formation permanente des soldats constituent, selon lui, autant de résultats qui renforcent la confiance du peuple algérien en les capacités et la permanente disponibilité, de jour comme de nuit, de ses forces armées. Avant de clôturer sa visite à Blida, le Général de corps d'armée a donné des instructions d'ordre opérationnel et des orientations générales en vue d'améliorer le rendement et de continuer les opérations de poursuite des résidus de terroristes jusqu'à l'éradication totale de ce fléau de l'Algérie.

K.M

IL REBONDIT SUR L'AFFAIRE SONATRACH

Ghozali «conseille» la justice

L'ANCIEN chef de gouvernement, Sid-Ahmed Ghozali, a estimé que dans l'affaire dite de Sonatrach, la justice devrait «inviter» l'ancien ministre de l'Energie, Chakib Khelil comme témoin. Sans citer son nom directement, Ghozali a souligné que cette affaire a d'abord éclaté à l'étranger (Italie) où un rapport d'investigation des juges d'instruction avancent un chiffre de 280 millions d'euros comme commissions distribuées sous forme de pots-de-vin à des intermédiaires.

Il s'interroge surtout sur le pourquoi du refus du gouvernement algérien de se constituer partie civile, puisque le préjudice est «national». Ghozali a tenu ces propos lors d'une conférence organisée avant hier par le RCD dans le cadre du campus des jeunes. L'ancien chef de l'exécutif au temps du défunt Chadli a estimé toutefois que la justice italienne a cité des noms, mais qu'il existe la présomption d'innocence, rappelant qu'au moment des faits, il y avait «un responsable du secteur et que la moindre des choses est qu'on l'invite comme témoin», allusion à Chakib Khelil. Il dira qu'il est impossible de ne pas savoir ce qui se passe à l'intérieur d'un secteur quand on l'a géré plus de douze ans. Mieux, Ghozali pense que les déclarations de Khalile, quand l'affaire Sonatrach a éclaté, sont une insulte. Rappelons que le sulfureux ancien ministre de l'Energie et l'un des proches du chef de l'Etat Abdelaziz Bouteflika, avait clairement déclaré qu'il avait appris cette affaire des juges italiens par la presse, niant toute implication dans cette affaire.

A l'époque de l'ex-ministre de la Justice et Garde des Sceaux, Mohamed Charfi, un mandat international fut lancé avant qu'il ne soit «annulé» au moment du limogeage du ministre lui-même et les mutations du procureur et des juges qui avaient instruit l'affaire «italienne». A cette époque également, Amar Saâdani, l'actuel patron du FLN, avait révélé qu'il avait sollicité un entretien avec l'ancien ministre de la Justice afin de revoir sa position à l'endroit de Khelil.

Certains mêmes parmi les intéressés de ce scandale de Sonatrach pensent également qu'il faudra inviter le SG du FLN à apporter ses témoignages. Signalons que Sid-Ahmed Ghozali a été le premier PDG de la compagnie nationale des hydrocarbures depuis sa création jusqu'à la mort du président Houari Boumediène. Ingénieur de l'École nationale des ponts et chaussées de Paris (ENPC), il devint par la suite ministre de l'Energie, avant d'être sollicité par le président Chadli Bendjedid en juin 1991 pour diriger un nouveau gouvernement suite au limogeage de Mouloud Hamrouche dans la foulée de la grève générale lancée par le FIS dissous.

C'est sous son autorité que les élections législatives de décembre 1991 ont eu lieu ainsi que l'arrêt du processus électoral, la démission de Chadli et la création du Haut comité d'Etat sous la houlette du défunt Mohamed Boudiaf en janvier 1992 Il demeura à la tête de l'exécutif jusqu'à juillet 1992, soit deux semaines après l'assassinat de Boudiaf en juin de la même année.

H. R.

Me MOKRANE AÏT LARBI, SON AVOCAT, LE RÉVÈLE

Le procès du général Hassan fixé au 26 novembre à Oran

LE PROCÈS du général Hassan aura lieu le 26 novembre prochain au tribunal militaire d'Oran, selon son avocat Me Mokrane Aït Larbi. Parallèlement, l'avocat a déposé une demande auprès du procureur militaire pour la convocation du général-major Mohamed Lamine Médiène, dit Toufik, en tant que témoin.L'avocat a reçu mardi la notification officielle du tribunal militaire d'Oran l'habilitant en sa qualité de défenseur du prévenu.L'ex-chef de la lutte antiterroriste a été arrêté en août dernier et présenté au juge d'instruction du tribunal militaire de Blida avant que son dossier ne soit transféré au tribunal militaire d'Oran. Le général Hassan est accusé de «destruction de documents» et «d'infraction aux consignes». L'avocat du général Hassan estime indispensable la présence du général Toufik au procès : «Pour la manifestation de la vérité et le triomphe de la justice, nous estimons nécessaire de citer le général de corps d'armée Mohamed Lamine Mediène dit Toufik, comme témoin dans l'affaire du général Hassan, conformément aux articles 131 et 192 du code de procédure militaire», écrit l'avocat dans cette déclaration remise à la presse.

H. A.

LA DÉTENTION PRÉVENTIVE, L'EXCEPTION DEVENUE LA RÈGLE

25 000 cas recensés par la CNCPPDH

LA COMMISSION nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme (CNCPPDH) a élaboré son rapport annuel qu'elle devrait présenter au président Bouteflika au mois de décembre prochain. La commission souligne l'utilisation de plus en plus croissante de la détention préventive. L'organisme indépendant, voué à la promotion du respect des droits de la personne, a publié un rapport qui fait état d'un phénomène jugé grave et attentatoire à l'esprit même de justice, à savoir la détention préventive, qui prend dans notre pays une ampleur rare sous d'autres cieux. L'organisme, présidé par Me Farouk Ksentini, révèle, dans le cadre du rapport annuel sur les droits de l'homme en Algérie, que le nombre de personnes détenues à titre préventif, c'est-à-dire avant la tenue de leur procès, est actuellement évalué à 25 000. Me Farouk Ksentini impute l'ampleur des détentions préventives à «la faiblesse de la connaissance, par les juges d'instruction, de la composition sociale et culturelle des Algériens», en ajoutant qu'»il n'est pas raisonnable de mettre en prison pour une longue période des individus sans jugement». Le président de la CNCPPDH plaide pour une application sélective de la détention préventive, limitée aux cas de dangereux criminels récidivistes. Il est regrettable, s'indigne-t-il, que les juges aient recours de façon machinale à la détention préventive. Il avance que 80 % des juges procèdent à une telle mesure, faisant subir des peines d'emprisonnement à des gens qui ne sont pas encore condamnés par la justice. «La limitation de telles pratiques ne signifierait nullement une quelconque faiblesse de l'appareil judiciaire, un relâchement de la discipline ou un laxisme envers les inculpés», affirme le président de la CNCPPDH, en précisant que «si l'inculpé mis en détention préventive, n'est pas nécessairement coupable, l'accusé qui bénéficie de la liberté provisoire n'est pas, non plus, obligatoirement innocent, jusqu'à ce que s'épuisent les procédures et les étapes de son procès». Le rapport de Me Ksentini a rouvert le débat sur la détention provisoire. Le ministère de la Justice avait même instruit les magistrats d´éviter au maximum le recours au mandat de dépôt, en vain. Ce qui est, du point de vue de la loi, une mesure exceptionnelle, est devenu une règle absolue. Les droits des personnes sont souvent violés lors de garde à vue : injures, violences verbales et psychologiques exercées par des services de police et conditions déplorables de détention.

La détention préventive, une pratique souvent utilisée abusivement par les magistrats qui, pour un oui pour un non, envoient n'importe quel citoyen en préventive. Des prévenus ont même passé des années en préventive sans être jugés. Le nombre des détentions préventives a atteint 25 000, un chiffre exorbitant. «L´image de la justice algérienne est ternie par l´abus constaté dans les recours à la détention préventive», prévenait souvent Me Farouk Ksentini. Les nouveaux magistrats optent beaucoup plus pour la détention préventive. Or, la détention provisoire (ou préventive) se définit comme une mesure de détention, généralement exceptionnelle, visant à emprisonner, jusqu´à la fin du procès, un inculpé.

Pourtant la loi offre plusieurs possibilités, entre autres la liberté provisoire ou le contrôle judiciaire.

H. A.

54E FORMATION DU CLUB DE PRESSE D'OOREDOO

Vulgarisation de l'utilisation de la 3G au profit des journalistes à l'Ouest

DANS LE CADRE des activités de son Club de presse, Ooredoo a organisé, le 18 novembre 2015 au niveau de son siège régional à Oran, sa 54e session de formation sous le thème de : «La vulgarisation de l'utilisation de la technologie 3G» au profit des journalistes de la Capitale de l'Ouest. Conscient de l'importance que prennent les technologies mobiles dans le quotidien des usagers, et soucieux d'accompagner ce développement digital, Ooredoo a consacré cette session régionale à la vulgarisation de la téléphonie de 3ème génération, deux ans après son lancement avec succès en Algérie. L'introduction de cette session a été faite par Monsieur Ramdane Djazairi, Directeur Opérationnel des Relations Publiques et Medias de Ooredoo, qui est revenu sur l'historique de la création du Club de Presse Ooredoo en 2006 ainsi que le lancement de Media Star, premier concours journalistique dédié aux TIC, qui en est à sa 10ème édition. Au cours de cette session, les formateurs sont revenus sur l'évolution de la téléphonie mobile, avec l'avènement de la première génération GSM dans les années en 1990 à la téléphonie mobile de 3ème génération, en passant par le GPRS-EDGE, tout en détaillant les équipements et infrastructures sur lesquels ont reposé ces technologies successives au fil de leur évolution. Cette évolution a ainsi permis, d'assurer entre autres, des communications de meilleure qualité, un débit de plus en plus important, et une navigation sur internet plus confortable. Enumérant les avantages et usages de la téléphonie 3G, les formateurs ont cité notamment : la visiophonie, l'utilisation optimale des Smartphones, l'essor du marché des jeux sur ordinateurs, le streaming vidéo, les applications commerciales, le paiement par mobile. Pour les entreprises, la 3G offre une multitude d'avantages tels que : l'accès à distance aux données, le travail en mobilité (bureau mobile), la connexion permanente et en temps réel au travers des solutions comme la : télémétrie, la Géolocalisation et Télégestion. Poursuivant leur formation, les intervenants ont abordé les solutions phares de Ooredoo que sont : Ocloud Solutions qui permet la sauvegarde des donnée, l'accès à la messagerie électronique, la création et l'hébergement de sites web et la vidéo-collaboration, et son propre store d'application OStore qui regroupe des applications, des solutions pour entreprises ainsi que des jeux et des divertissements. A noter que le réseau 3G de Ooredoo couvre actuellement 32 wilayas à savoir : Ain-Defla, Alger, Annaba, Aïn Témouchent, Batna, El Bayedh, Béjaïa, Biskra, Blida, Bouira, Boumerdes, Chlef, Constantine, Djelfa, El Oued, Ghardaïa, Guelma, Médéa, Laghouat, Oran, Ouargla, Sétif, Sidi Bel Abbès, Tipaza, Tlemcen, Naâma, El Tarf, Tizi-Ouzou, Mascara, Oum El Bouaghi, Tiaret et Relizane. Quatre nouvelles wilayas s'ajouteront en décembre prochain en l'occurrence : Adrar, Tebessa, Jijel et Bordj Bou Arreridj et 9 autres wilayas au début de l'année 2016, pour atteindre 45 wilayas.

EDUCATION NATIONALE

La grève du CLA largement suivie

L'action de protestation initiée, hier, par le Conseil des lycées d'Algérie (CLA) a eu un grand écho. Les enseignant ont nombreux à répondre à l'appel de leur syndicat.



Contacté hier par nos soins, le porte-parole du CLA, Idir Achour, s'est dit satisfait de la grande mobilisation des enseignants qui ont répondu présents à la grève et qui se disent déterminés à poursuivre leur lutte syndicale jusqu'à satisfaction totale de leurs revendications. Pour illustrer ses propos, ce syndicaliste a indiqué que « le taux de suivi à ce mouvement de grève a dépassé nos estimations». « Cette action sera suivie par d'autres actions de contestation prévues pour le mois de décembre de l'année en cours», a menacé le porte-parole de cette entité syndicale avant d'ajouter que «le CLA compte aller vers la radicalisation de ce mouvement de protestation dans le cas où le ministère de tutelle ne daigne pas donner de suite à nos revendications». Ce syndicat, qui a refusé de signer la charte de stabilité dans le secteur de l'éducation, a expliqué son recours à la protesta par la non prise en charge des revendications restées en suspens. Il s'agit notamment de « la remise en cause des différentes formules de retraite mais pour une retraite à 100% et après 25 ans de service effectif, l'instauration d'un Observatoire national autonome pour le contrôle du pouvoir d'achat, ainsi que la valorisation du point indiciaire en fonction de la réalité des prix». Cette grève est une occasion pour ce syndicat pour dénoncer la détérioration des conditions de travail dans les établissements scolaires, la précarisation de l'emploi et les atteintes au droit et à l'exercice de l'activité syndicale. Outre les revendication citées plus haut, le syndicat exige « le maintien des systèmes des retraites une retraite à 100% après 25 ans de service effectif, valorisation du point indiciaire par l'amélioration du pouvoir d'achat du fonctionnaire algérien, la concrétisation des engagements cosignés dans le PV du 07/03/2014 ». « le règlement définitif du problème des enseignants suspendus arbitrairement, la réintégration du Secrétaire général de Saïda à son poste de travail suspendu arbitrairement, l'intégration de tous les contractuels dans le secteur de l'éducation nationale et le paiement régulier de leurs salaires, et la réintégration de ceux qui sont suspendus depuis 2013, ainsi que la promotion automatique qui réglera définitivement ce problème et garantira la stabilité dans le secteur de l'éducation nationale », figurent également dans la plate-forme de cette entité syndicale. Des assemblées générales se sont tenues hier dans les établissements scolaires afin de discuter des formes d'actions à mener à l'avenir, nous a encore signifié notre interlocuteur.

Lynda Louifi

DANS UNE OPÉRATION DE L'ANP À TIZI-OUZOU

Destruction d'une casemate contenant six bombes artisanales

UNE CASEMATE aménagée contenant six bombes de confection artisanale a été découverte et détruite, avant-hier à Yakouren dans la wilaya de Tizi Ouzou suite à une opération de ratissage menée par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP). C'est ce qu'a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Tizi Ouzou (1re Région militaire) a découvert et détruit, le 17 novembre 2015, lors d'une opération de ratissage près de la forêt de Béni Ghobri, près de la commune de Yakouren, une casemate aménagée contenant six bombes de confection artisanale», précise la même source. La région de Yakouren, fortement boisée, a été un des fiefs d'Al Qaïda au Maghreb arabe (AQMI). L'organisation terroriste, dirigée par Abdelmalek Droudkel, a mené de nombreux attentats et embuscades contre les forces de sécurité dans cette région. En décembre 2014, l'ANP avait lancé une vaste opération de ratissage entre la forêt de Yakouren et l'Akfadou frontière entre les wilayas de Tizi Ouzou et Béjaïa. Durant cette opération qui a duré plusieurs jours, les forces de l'ANP ont éliminé plusieurs terroristes dont des émirs, la récupération de différents types d'armes, la destruction des casemates et la découverte d'une logistique importante de communication dont du matériel de transmission par satellite. Par ailleurs, un détachement relevant du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar (6e Région militaire) a arrêté 45 contrebandiers de différentes nationalités et a saisi sept véhicules tout-terrain, 38 détecteurs de métaux et des téléphones portables, selon le MDN qui ajoute qu'à Djanet un détachement de l'ANP a intercepté huit personnes qui tentaient de franchir illégalement les frontières nationales à bord d'un véhicule tout-terrain. **K. M.**

JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ENFANT

La police de Tizi-Ouzou s'y implique

A L'OCCASION de la célébration de la Journée internationale de l'enfant,correspondant au 20 novembre, la police de Tizi-Ouzou, conformément à ses coutumes a décidé de s'impliquer dans la commémoration de cet événement.

Selon le communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou, l'apport policier au profit de l'enfant est traduit ainsi : pour la journée d'hier, ce sont les officiers et cadres de la Sûreté de wilaya qui ont effectué une visite au Centre de l'enfance où ils ont rencontré les pensionnaires et le personnel les prenant en charge. La journée d'aujourd'hui sera consacrée par la famille policière comme «Journée portes ouvertes», une manifestation qui sera abrité par l'espace même du siège de la sûreté de wilaya, plus exactement au niveau du grand hall.

A cette occasion, une riche documentation fera l'objet d'une exposition. Il est question de tous les aspects relatifs à l'enfant. Universitaires et associations de défense des droits de l'enfant y trouveront sûrement matière à étudier. Et à partir de la journée de samedi, 22 novembre 2015, les officiers et autres cadres de la police se déploieront dans les établissements scolaires de la wilaya pour animer des conférences autour du thème portant sur les missions de la Brigade des mineurs dans la protection de l'enfant.

IL convient de noter enfin qu'il n'est pas besoin d'être Jérémie que les études et missions de la police concernant la protection de l'enfance sont très différentes de celles de simples associations.

Les policiers s'imprègnent beaucoup mieux de la réalité de terrain à laquelle fait face l'enfant sans protection parentale.

S. T.

MobInfo Plus riche et plus attrayant

Mobilis enrichit et élargit son service d'information par SMS «MobInfo», destiné à ses clients postpayés et prépayés, en leur offrant un ensemble de contenus et d'informations utiles et attractifs, à un tarif exceptionnel, accessible par envoi de SMS au 620 ou via la formule *620#.

Utilisable selon le besoin du client, «MobInfo» est disponible en langue Arabe et Française, avec un contenu plus diversifié, qui permet au client d'accéder aux informations de manière pratique sur différents thèmes, à travers (08) huit bouquets: Religion, Pratique, Femme, Divertissement, Foot, Culture, Info et Info Economique.

Le client pourra choisir le contenu souhaité en envoyant les mots clés des contenus, par SMS au 620 et/ou en utilisant la formule *620#.

Les Bouquets sont proposés aux clients avec l'alternative de choisir entre deux modes d'utilisation, renouvelables automatiquement :

• A la demande, à seulement 10 Da TTC/SMS;

• Avec un abonnement mensuel, pour 25 ou 50 Da TTC/Mois, selon le bouquet choisi.

L'abonné aura la faculté de se désinscrire du service «MobInfo».

APRÈS LES ATTAQUES DE TIGUENTOURINE

L'Algérie la plus vigilante contre le terrorisme

Quelques années après l'attaque terroriste contre le site de Tiguentourine, le monde confirme la justesse de la décision algérienne de prendre d'assaut les auteurs de la prise d'otages dans le site gazier d'In Amenas.



Les attentats terroristes perpétrés par Daech et Al Qaïda dans plusieurs pays du monde, dont la France, rappellent l'attaque perpétrée en janvier 2013 contre le site gazier de Tiguentourine et la décision prise par l'Algérie de ne pas négocier avec les preneurs d'otages. Juste après l'assaut donné par l'Armée nationale populaire (ANP) contre les auteurs de la prise d'otages, certains pays ont critiqué la décision algérienne.

Nombre de ces pays avaient même dit qu'ils auraient préféré que l'Etat algérien «négocie» avec les terroristes auteurs de cette attaque. Les attentats perpétrés à Paris vendredi dernier confirment que «négocier» avec les terroristes ne sauve pas des vies. Déterminés à faire le maximum de victimes, les terroristes pourraient utiliser les «négociations» pour exercer des pressions sur les Etats, obtenir des rançons et la libération de leurs acolytes détenus dans des prisons. Leur capacité de nuisance sera donc renforcée. Les organisations terroristes seraient également «encouragées» quand elles obtiennent des concessions et prépareraient d'autres attentats.

Le choix de l'Algérie de ne pas négocier avec les terroristes ne peut en aucune manière encourager ceux-ci. Le nombre de morts enregistré suite à l'assaut donné par l'ANP contre les terroristes preneurs d'otages du site gazier de Tiguentourine est inférieur à celui de la prise d'otages à Paris vendredi dernier. Loin de verser dans des calculs arithmétiques macabres, il faut dire que le nombre de morts dans la prise d'otages de Tiguentourine aurait été largement supérieur.

A noter, d'autre part, que plusieurs pays, dont la France, l'Angleterre et le Japon, qui ont dépêché des équipes sur les lieux de l'attentat contre le site gazier d'In Amenas, ont bénéficié d'informations précieuses sur les méthodes utilisées par les terroristes dans leurs attaques criminelles. Ces pays et d'autres qui comptaient des morts parmi les victimes de cette attaque avaient, par la suite, salué l'action de l'ANP. Les terroristes étaient, rappelle-t-on, de plusieurs nationalités. Plusieurs pays étaient donc concernés par les informations relatives à l'enquête menée par les services de sécurité algériens sur cet attentat.

Les terroristes, de différentes nationalités, pouvaient sévir dans leur pays, ce qui explique l'intérêt accordé par les pays concernés aux informations. Le nombre de terroristes algériens impliqués dans cette attaque était réduit. Comme est réduit le nombre de terroristes algériens sévissant au sein de l'Etat islamique en Syrie. Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue arabe, Abdelkader Messahel, a annoncé, il y a quelques jours, que 100 Algériens se trouvent dans les rangs de l'organisation terroriste. Un nombre nettement inférieur à ceux des autres pays.

Les Français comptent 500 terroristes dans les rangs de Daech et d'Al Qaida. Les Tunisiens en compteraient 3 000, les Libyens des milliers et les Tchétchènes 4000. Daech et Al Qaïda en Syrie et en Irak compteraient des dizaines de milliers de terroristes arrivés de plusieurs pays, dont des pays européens. Cela démontre que Daech et Al Qaïda arrivent difficilement à «enrôler» des Algériens. Ces organisations terroristes recourent, même dans leurs attentats en Algérie, comme celui de Tiguentourine, à des éléments d'autres nationalités.

C'est pour cette raison et grâce aux efforts de l'ANP et des services de sécurité que Daech et Al Qaïda peinent à constituer des réseaux en Algérie.

F. Sofiane

UN JEUNE DE 19 ANS ARRÊTÉ À ORAN POUR DÉTOURNEMENT DE MINEURES

Comment il a constitué un réseau d'adolescentes pour s'emparer de l'or

LES GENDARMES enquêteurs de la brigade territoriale de Bousfer, à Oran, ont arrêté, avant-hier, un présumé escroc âgé de 19 ans pour détournement de deux jeunes filles âgées de 15 ans et qui, par la suite, a constitué un réseau pour s'emparer des bijoux en utilisant les deux adolescentes. H. A., âgé de 19 ans et résidant dans la commune de Bousfer dans la wilaya d'Oran a recruté les deux jeunes adolescentes, les nommées A. F. et S. L., âgées toutes les deux de 15 ans. Au fil des jours, le présumé escroc a réussi à convaincre les deux mineures de voler des bijoux. Dans un premier temps, il a incité les adolescentes à voler les bijoux de leurs parents et c'est ce qui lui a permis d'avoir un «butin de guerre » très important. L'arrestation du présumé, a expliqué la Gendarmerie nationale, a été faite suite à l'enquête ouverte sur la disparition de la fille (A. F.), qui a quitté le domicile parental à Bousfer, et n'a plus donné de ses nouvelles. Six jours plus tard, elle a regagné le domicile parental. En outre, une deuxième enquête a été ouverte par les gendarmes de la même brigade sur la disparition de l'autre fille (S. L.) qui a quitté le domicile de sa tante au centre-ville de Bousfer le même jour à 21 heures, pour ne plus donner de ses nouvelles. Aussitôt alertés, les gendarmes de ladite brigade avec ceux de la Section de sécurité et d'intervention (SSI) du groupement territorial ont effectué des recherches qui ont conduit à retrouver l'adolescente toute seule, une heure plus tard, à Boutlelis. Les investigations entreprises par les gendarmes enquêteurs ont fait ressortir que les deux adolescentes ont quitté leurs domiciles parentaux, en emportant des bijoux en or de leurs parents, sur incitation du mis en cause qui les a vendus à des inconnus, avant d'abandonner ses victimes et prendre la fuite. L'escro a été interpellé par les gendarmes de la dite brigade devant le Nouveau-Lycée de la localité de Bousfer. Présenté hier devant le procureur de la République près le tribunal d'Aïn-Turk, le nommé (H.A.) âgé de 19 ans, demeurant à Boutlelis, a été placé sous mandat de dépôt pour escroquerie, et détournement de mineures.

F. Sofiane

COOPÉRATION ALGÉRO-ESPAGNOLE

La Protection civile met en place une commission mixte

UNE COMMISSION mixte algéro-espagnole en matière de protection civile et de gestion des situations d'urgence a été mise en place hier à l'unité nationale d'instruction et d'intervention de la Protection civile d'El Hamiz en présence du directeur général de la Protection civile, Mustapha Lahbiri, et du général Juan Antonio Diaz Cruz, directeur général de la Protection civile et des urgences espagnoles. Le but en est l'échange des expériences afin de faire face au différentes catastrophes qui peuvent menacer les deux pays.

Dans le cadre de la coopération algéro-espagnole en matière de protection civile et de gestion des situations d'urgence, une délégation de la Protection civile espagnole présidée par le général Juan Antonio Diaz Cruz, directeur général de la Protection civile et des urgences espagnol, effectué une visite de travail en Algérie afin de mettre en place une commission mixte décidée par le ministère de l'Intérieur en 2013, et qui vient enfin de prendre forme. En effet, la mise en place d'une meilleure



coopération en matière d'intervention rapide lors des catastrophes naturelles, tel est l'objectif visé ; cette formation portera sur la gestion des catastrophes majeures et la contribution de la PC lors de la survenue d'une catastrophe.

Le responsable de la cellule de communication de la Protection civile, le colonel Farouk Achour, a indiqué que « le but est d'aboutir à un programme d'action qui va permettre de prendre en charge l'ensemble des risques», à savoir l'intensification des connaissances mutuelles, la formation technique spécialisée, le transfert d'expérience et de savoir-faire, et la mise en place d'une stratégie commune pour la gestion des risques en cas de sinistre majeur. Par ailleurs, durant cette journée, le général Juan Antonio Diaz Cruz a pu assister à une série de manœuvres et à la simulation d'une catastrophe comprenant des risques chimiques et radiologiques.

Rappelons que l'initiative des «5+5 Défense», à Madrid (Espagne) les 5 et 6 juin derniers, a porté sur le management et la gestion des catastrophes majeures. Cette rencontre a vu la participation du colonel Mustapha Lahbiri. C'est durant ce séminaire que M. Lahbiri a souligné les modalités de mise en œuvre de l'accord administratif de coopération scientifique et technologique en matière de protection civile, signé conjointement par le ministère de l'Intérieur et son homologue espagnol, ainsi que les principaux axes d'actions à développer dans le cadre de cette coopération, tels la formation, l'échange d'experts et l'organisation d'exercices communs en vue de réaliser l'interopérabilité des équipes d'intervention.

Racha Aoura

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de la Santé , de la population et de la reforme hospitalière
Direction de la Santé et de la population de la Wilaya d'Alger

Etablissement Public Hospitalière de Kouba
Hôpital Bachir Mentouri Kouba – Alger
NIF : 098 616 189000326

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel n° 10-236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national restreint n° 03/EPHK/BM/2015 relatif à la fourniture de réactifs de laboratoire au profit de l'établissement public hospitalier de Kouba pour l'exercice 2015, qu'à l'issue des évaluation des offres techniques et financières les lots sont attribués provisoirement selon le tableau ci-dessous

N° LOT	Soumissionnaires	Note technique	Montant de l'offre	Délai de réalisation	Observation	N° IDENTIFICATION FISCALE
Lot 02	EURL LAPROPHARM PLUS	60.00	45 227 988.00DA	1 jour	Offre moins disante	000716097740674
Lot 05	EURL LAPROPHARM PLUS	55.00	11 339 757.00DA	15 jours	Offre moins disante	000716097740674
Lot 06	SARL BH LAB	54.50	2 322 000.00DA	7 jours	Offre moins disante	000716097470140
Lot 10	EURL LAPROPHARM PLUS	50.00	1 112 670.00DA	15 jours	Offre moins disante	000716097740674

Conformément à l'article 122 du décret présidentiel n° 10-236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, la commission d'ouverture déclare infructueux l'appel à concurrence pour les lots suivants :

- 8 et 11 qui ont fait l'objet d'une offre unique
- 1,3,4 et 9 qui n'ont pas fait l'objet d'une offre

Conformément à l'article 44 du décret présidentiel n° 10-236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, la commission des d'évaluation déclare infructueux l'appel à concurrence après élimination technique pour les lots suivants :

- 07 offre unique après élimination technique

Conformément à l'article 114 du décret présidentiel sus-cité, tout soumissionnaire conteste le choix opéré peut introduire un recours auprès de la commission des marchés compétente, dans les dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis.

Conformément à l'article 125 modifié alinéa 15, les soumissionnaires intéressés sont invités à se rapprocher des services du contractant au plus tard au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières

Le Jeune Indépendant **du 19/11/2015 / ANEP N° 353 940**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULARE
MINISTÈRE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE

WILAYA DE OUARGLA

INSTITUT NATIONALE DE FORMATION SUPERIEUR PARAMEDICALE DE OUARGLA

AVIS

L'INFSPM de Ouargla organise un concoure de recrutement sur titre dans le grade suivants :

Intitulé du poste	Mode de recrutement	Conditions de recrutement	Nbre de postes à Pourvoir	Lieu de nomination	Autres conditions
Ingénieur d état en informatique	**recrutement sur titre**	Parmi les candidats titulaires d'un diplôme d'Ingénieur d'Etat en Informatique ou d'un titre reconnu équivalent.	**01**	**INFSPM Ouargla**	

Constitution du Dossier :

- Demande manuscrite de participation avec adresse précise et numéro de téléphone,
- Une copie à l'original de la carte nationale d'identité,
- Une copie du titre ou du diplôme exigé, auquel sera joint de relevé de notes du cursus de formation ;
- Deux (02) photos d'identité
- • Certificats médicaux (médecine générale et phtisiologie) ;
- • Copie du document justifiant la situation du candidat vis-à-vis du service national, certifiée conforme à l'original par l'institution ou l'administration organisatrice du concours ;
- • Extrait du casier judiciaire, en cours de validité ;
- • Les attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle du candidat, dans la spécialité.

Les candidats définitivement admis seront, préalablement, à leur nomination dans les grades et emplois postulés, invités à compléter leurs dossiers administratifs par l'ensemble des autres documents dont notamment :

- Extrait de l'acte de naissance n° 13 ;
- Un Certificat de nationalité ;
- Une fiche familiale, pour les candidats mariés.
- Quatre (04) photos d'identité.

. Le délai des inscriptions est fixé à 20 jours à parution du présent avis dans les journaux
. Le dossier sera adressé à : INFSPM Ouargla .

Observation : Les dossiers incomplets ou parvenant hors délai ne seront pas acceptés

Le Jeune Indépendant **du 19/11/2015 / ANEP N° 354 278**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
Office de Promotion et de Gestion Immobilière De MEDEA
NIF : 000826034303350
AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIREDES MARCHES DE L'APPEL D'OFFRE OUVERT N°16/2015

Conformément aux dispositions des articles 49 , 114 et 125 du décret présidentieln° 10-236 du 07 octobre 2010, modifié et complété , portant réglementation Des marchés publics, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière deMédéa, adresse : Boulevard de l'ALN Ain d'Heb –MEDEA, informe l'ensemble des Soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres **N° 16/2015**, paru en date **du 20/10/2015**, dans les quotidiens nationaux «صدى الشرق» et **« LE JEUNE INDEPENDANT»**, relatif à la souscription de polices d'assurance année 2016 est attribué provisoirement à :

N° Lot	Attributaire provisoire	Note de l'offre technique obtenue	Montant de l'offre financière après correction	Critère de choix
la souscription de polices d'assurance année 2016	**Cocontractant : SPA ALLIANCE ASSURANCES Ayant le N° d'identification Fiscale:000516097144217**	**39.00 Points > 30 Points**	**Montant : 8 213 423,15 DA**	**Offre moins disante conforme au cahier des charges**

Les autres soumissionnaires, sont invités, à se rapprocher des services de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Médéa, adresse : Boulevard de l'ALN Ain d'Heb – MEDEA dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiensnationaux,pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

La commission des marchés publics de la WilayadeMédéa est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

Le Jeune Indépendant **du 19/11/2015 / ANEP N° 354 228**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIR
WILAYA D'ILLIZI /DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
N.E.F : 098433015003341
AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel n °10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marches publics modifie et complète .
La direction de l'administration locale de la wilaya d'illizi informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé a l'avis d'appele d'offre n°118/2015en date du 19/10/2015 qu'a l'issue de l'évaluation des offres il a été décidé l'attribution provisoire le projet ce suivant au PV de jugement des offres

PROJET /lot02: ACQUISITION DES TENTES

N°	Nom de l'entreprise	N.F	Montant	Note technique	Délai	Observation
01	MR. LAOUINI SEGHIR	198339110029430	15.347.475.00دج	100 75.71	21 JOURS	le moins disent parmi les soumissionnaire qualifie techniquement

Les soumissionnaires peuvent consultes la notation de leur offre dans un délai de trois (03) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens ou le BOMOP.
Les soumissionnaires peuvent introduire leurs recours auprès de la commission des marchés de la wilaya dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens.

Le Jeune Indépendant **du 19/11/2015 / ANEP N° 354 139**

ATTENTATS DE PARIS

La République française prise en otage

La guerre qui s'étend à Paris est incompréhensible pour les Français qui ignorent presque tout des activités secrètes de leur gouvernement dans le monde arabe, de ses alliances contre nature avec les dictatures du Golfe, et de sa participation active au terrorisme international. Jamais cette politique n'a été discutée au Parlement et les grands médias ont rarement osé s'y intéresser.



Par Thierry Meyssan

La France a été attaquée dans la nuit du vendredi 13 novembre 2015 par plusieurs commandos qui ont assassiné au moins 130 personnes dans cinq lieux différents de Paris. L'état d'urgence a été décrété pour 12 jours sur l'ensemble du territoire et pourrait être reconduit par le Parlement.

Pas de lien direct avec l'affaire Charlie Hebdo

La presse française interprète cet acte de guerre en le liant à l'attentat survenu à Charlie Hebdo, bien que les modes opératoires soient totalement différents. En janvier, il s'agissait de tuer des personnes précises, tandis qu'ici il s'agit d'une attaque coordonnée contre un grand nombre de personnes au hasard.

On sait aujourd'hui que le rédacteur en chef de Charlie Hebdo venait de recevoir un « don » de 200 000 euros du Proche-Orient pour poursuivre sa campagne anti-musulmane ; que les tueurs étaient liés aux services de renseignement français ; que l'origine de leurs armes est couverte par le Secret-Défense. J'ai déjà montré que cet attentat n'était pas une opération islamiste, qu'il avait fait l'objet d'une récupération étatique immédiate, et que cette récupération avait rencontré un écho dans la population hostile à la République -une idée qui a été brillamment développée quelques mois plus tard par le démographe Emmanuel Todd -.

Si nous revenons à la guerre qui vient de s'étendre à Paris, elle surprend en Europe occidentale.

On ne peut la comparer aux attentats de Madrid de 2004. En Espagne, il n'y avait ni tireur, ni kamikaze, mais 10 bombes placées en 4 lieux distincts. Le type de scène qui vient d'avoir lieu en France est le lot quotidien de nombreuses populations du « Moyen-Orient élargi » depuis 2001. Et l'on trouve des événements comparables au-delà, comme les trois jours d'attaques en six lieux distincts, à Bombay en 2008.

Même si les assaillants étaient des musulmans et si certains d'entre eux ont crié « Allah Akbar ! » en tuant des passants, il n'y a aucun lien entre ces attaques, l'islam et une éventuelle « guerre des civilisations ». Ainsi, ces commandos avaient instruction de tuer au hasard, sans s'enquérir préalablement de la religion de leurs victimes.

Identiquement, il est absurde de prendre au premier degré le mobile évoqué par Daesh contre la France —même s'il n'y a pas de doute sur son implication dans cette attaque—. En effet, si l'organisation terroriste devait se « venger », c'est à Moscou qu'elle aurait frappé.

La France est un État terroriste depuis au moins 2011

La lecture de ces événements est brouillée parce que derrière des groupes non-étatiques se cachent toujours des États qui les sponsorisent. Dans les années 70, le Vénézuélien Ilich Ramírez Sánchez dit « Carlos » ou « Le Chacal » s'était mis par conviction au service de la cause palestinienne et de la Révolution avec le discret soutient de l'Urss. Dans les années 80, l'exemple de Carlos a été repris par des mercenaires, travaillant pour le plus offrant, tel Sabri al Banna dit « Abou Nidal », qui effectua des attentats aussi bien pour le compte de la Libye et de la Syrie que d'Israël. Aujourd'hui, il existe une nébuleuse du terrorisme et de l'action secrète impliquant quantité d'États.

En principe, les États dénient toujours leur participation à des groupes terroristes. Toutefois, le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius, a déclaré en décembre 2012, lors de la conférence des « Amis de la Syrie » à Marrakech, qu'Al-Nosra, la branche syrienne d'Al-Qaïda, « fait du bon boulot ».

Compte tenu de ses fonctions, M. Fabius savait qu'il ne serait pas traduit en justice pour son soutien à une organisation classée comme terroriste par le Conseil de sécurité des Nations unies, mais il prenait un risque grave pour son pays qu'il plongeait ainsi dans le chaudron du terrorisme.

En réalité, la France était impliquée depuis au moins le début 2011 aux côtés d'Al-Qaïda. À l'époque, le Royaume-Uni et la France s'étaient joints au projet US de « Printemps arabe ». Il s'agissait de renverser tous les régimes arabes laïques et de les remplacer par des dictatures des Frères musulmans. Alors que Londres et Paris avaient découvert cette opération en cours de réalisation en Tunisie et en Égypte, ils avaient été préalablement sollicités pour la Libye et la Syrie. En Libye, ils organisèrent avec l'aide des Forces spéciales italiennes les massacres de Benghazi, puis avec l'aide d'Al-Qaïda la prise des arsenaux. Je peux attester qu'en août 2011, alors que j'étais protégé par Khamis el-Kadhafi lorsque l'Otan donnait l'assaut de la capitale, l'hôtel Rixos où nous nous trouvions fut assiégé par une unité d'Al-Qaïda, la Brigade de Tripoli, commandée par Mahdi al-Harati au cri d'« Allah Akbar ! » et encadrée par des officiers français en mission. Le même Mahdi al-Harati fut avec son chef, Abdelhakim Belhaj, le fondateur de la prétendue Armée syrienne libre, en réalité un groupe d'Al-Qaïda portant le drapeau de la colonisation française.

En Syrie, la présence d'officiers français encadrant des groupes armés lorsqu'ils perpétraient des crimes contre l'humanité est largement attestée.

La France a par la suite joué un jeu extrêmement complexe et dangereux. Ainsi, en janvier 2013, c'est-à-dire un mois après le soutien public de Laurent Fabius à Al-Qaïda en Syrie, elle se lançait dans une opération au Mali contre le même Al-Qaïda, provoquant un premier retour de bâton contre ses agents infiltrés en Syrie.

De tout cela, vous n'avez jamais entendu parler. Parce que, bien que la France ait des institutions démocratiques, sa politique actuelle dans le monde arabe n'a jamais été discutée publiquement. Tout au plus s'est-on contenté —en violation de l'article 35 de la Constitution— d'entrer en guerre contre la Libye et contre la Syrie après quelques heures de débats parlementaires superficiels, sans vote. Les parlementaires français ont renoncé à exercer leur mandat de contrôle de l'Exécutif en matière de politique étrangère, pensant qu'il s'agit d'un domaine réservé du président, sans conséquence dans la vie quotidienne. Chacun peut constater au contraire aujourd'hui que la paix et la sécurité, un des quatre « Droits de l'homme et du citoyen » de 1789 (article 2), en dépendent directement. Le pire est à venir.

Au début 2014, lorsque les faucons libéraux US mettaient au point leur plan de transformation de l'Émirat islamique en Irak et au Cham en ce qui allait devenir Daesh, la France et la Turquie acheminèrent des munitions à Al-Qaïda pour qu'il combatte l'ÉI —ce point est attesté par un document présenté au Conseil de sécurité le 14 juillet 2014 —. Pourtant, la France se joignit ultérieurement à cette opération secrète et participa à la Coalition internationale anti-Daesh, dont chacun sait maintenant que contrairement à son nom elle ne bombarda pas Daesh, mais lui largua des armes durant un an. Les choses évoluèrent encore après la signature de l'accord 5+1 avec l'Iran. Les États-Unis se retournèrent subitement sur le terrain contre l'organisation terroriste et la repoussa à Hassaké (Syrie). Mais ce n'est qu'à la mi-octobre 2015, il y a un mois, que la France recommença à combattre Daesh. Non pas pour stopper ses massacres, mais pour conquérir une partie du territoire qu'il occupe en Syrie et en Irak et y installer un nouvel État colonial qui serait appelé « Kurdistan » alors même que sa population kurde y sera au départ largement minoritaire.

Dans cette perspective, la France a envoyé son porte-avions —qui n'est pas encore sur zone— pour soutenir les Marxistes-Léninistes du parti kurde YPG —mais que signifie cette référence politique lorsque l'on projette de créer un État colonial ?— contre son ancien allié Daesh.

Nous assistons désormais au second retour de bâton. Non pas de la part d'al-Qaïda en Syrie, mais de la part de Daesh en France, sur instructions des alliés inavouables de la France.

Qui dirige Daesh

Daesh est une création artificielle. Ce n'est que l'instrument de la politique de plusieurs États et multinationales.

Ses principales ressources financières sont le pétrole, les drogues afghanes —dont les Français n'ont toujours pas saisi les implications sur leur sol—, et les antiquités levantines. Tout le monde s'accorde à noter que le pétrole volé transite librement par la Turquie avant d'être vendu en Europe occidentale. Compte tenu des quantités, il n'y a pas de doute possible sur le soutien de l'État turc à Daesh.

Il y a trois semaines, le porte-parole de l'Armée arabe syrienne révélait que 3 avions, respectivement affrétés par la Turquie, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis venaient d'exfiltrer des combattants de Daesh hors de Syrie et de les transporter au Yémen. Là encore, il n'y a donc pas doute possible sur les liens de ces trois États avec Daesh en violation des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

J'ai longuement expliqué, depuis la première conférence de Genève en juin 2012, qu'une faction au sein de l'appareil d'État US menait sa propre politique contre celle de la Maison-Blanche. Au départ, ce complot était dirigé par le directeur de la CIA et co-fondateur de Daesh en 2007 (« The Surge »), le général David Petraeus, jusqu'à son arrestation menottes au poignet le lendemain de la réélection de Barack Obama. Puis, ce fut au tour de la secrétaire d'État Hillary Clinton, empêchée de terminer son mandat durant la période de transition présidentielle par un fâcheux « accident ». Enfin, ce combat fut poursuivi par l'ambassadeur Jeffrey Feltman depuis les bureaux de l'Onu et par le général John Allen à la tête de la prétendue Coalition anti-Desh. Ce groupe, partie de l'« État profond » US, qui n'a cessé de s'opposer à l'accord 5+1 avec l'Iran et de combattre la République arabe syrienne, conserve des membres au sein de l'administration Obama. Surtout, il peut compter sur l'aide de sociétés multinationales, dont les budgets sont plus importants que ceux des États, et qui peuvent financer leurs opérations secrètes. C'est le cas notamment du pétrolier Exxon-Mobil (le véritable propriétaire du Qatar), du fonds de placement KKR, et de l'armée privée Academi (ex-Blackwater).

C'est pour le compte de ces États et de ces multinationales que la France est devenue un pays mercenaire.

La France objet de chantage

Le 11 novembre 2015, le Premier ministre, Manuel Valls, assurait que la France était engagée contre le terrorisme.

Le 12 novembre, l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales —rattaché au ministère de l'Intérieur— publiait un rapport selon lequel le terrorisme était devenu la seconde préoccupation des Français après le chômage.

Le matin même du 13 novembre, le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, présentait à Nanterre un plan en vingt mesures pour lutter contre le trafic d'armes. Peut-être faut-il ajouter l'annonce du rétablissement des contrôles d'identité aux frontières, même si cette décision peut s'expliquer par la crainte de manifestations durant la Cop21. À l'évidence, le gouvernement s'attendait au pire, ce qui implique qu'il était en négociation avec ceux qui l'ont attaqué. La France a pris des engagements qu'elle n'a pas tenus et est certainement victime d'un chantage de la part des maîtres qu'elle vient de trahir.

Un exercice simulant des attentats a été conduit le matin même de l'attaque par les services d'urgence hospitaliers, sous le contrôle des ministères de l'Intérieur et de la Défense. Une coïncidence que l'on avait déjà relevé lors des attentats du 11 septembre 2001 à New York et Washington, de ceux du 11 mars 2004 à Madrid, ou encore de ceux du 7 juillet 2005 à Londres.

APRES LE VENDREDI NOIR DE PARIS : CINQ CONSTATS…

L.organisation « État islamique « (Dae'ch) a revendiqué, – ce samedi 14 novembre – les attentats au Bataclan, (salle de spectacle située au 50, boulevard Voltaire à Paris), dans les Xème et XIème arrondissements de la capitale française et les explosions survenues aux abords du Stade de France à Saint-Denis, qui ont fait 129 morts et 352 blessés, selon un bilan provisoire. Le communiqué du groupe terroriste précise que « huit frères portant des ceintures explosives et armés de fusils d'assaut ont visé des sites choisis soigneusement au cœur de Paris «. D'une quarantaine de lignes, le communiqué décrit aussi le Stade de France comme un lieu où s'est déroulé un match entre « deux pays croisés « et le Bataclan comme abritant des « centaines d'idolâtres pour une fête de la perversité «.

Un premier constat doit ramener à la dimension géopolitique de l'événement : Paris n'est pas le centre du monde… Cette nouvelle tragédie intervient après celles de Beyrouth, qui a fait une cinquantaine de victimes le 12 novembre dernier et de Bagdad, le 13 novembre, causant la mort de 18 personnes. Quelques jours auparavant, le crash d'un avion russe dans le Sinaï, vraisemblablement causé par une valise piégée et, également revendiqué par Dae'ch, a tué l'ensemble des 224 personnes à bord, tandis qu'à Gaza et en Cisjordanie de jeunes Palestiniens tombent quotidiennement sous les balles de la soldatesque israélienne.

Depuis près d'un an, prochetmoyen-orient.ch écrit que l'existence même, territoriale, financière, sinon institutionnelle de Dae'ch n'est pas un fait acquis. Malgré les atermoiements et l'inefficacité d'une Coalition internationale anti-terroriste – qui a plus gesticulé et communiqué qu'effectué de véritables opérations éradicatrices -, l'état des forces de Dae'ch sur le terrain ne peut s'inscrire dans la durée. Rappelons nous l'évolution qu'a connue Al-Qaïda : dès lors qu'elle était réellement menacée par les forces américaines dans ses sanctuaires afghano-pakistanais en novembre 2001, la nébuleuse Ben Laden s'est largement délocalisée, décentralisée et redéployée avant de se remettre à frapper l' « ennemi lointain « dans plusieurs pays européens.

Avec la montée en puissance de l'engagement militaire russe en Syrie, Dae'ch est désormais confronté à la même évolution, subissant nombre de revers signant le début de la fin de son existence territoriale en Syrie, ainsi qu'en Irak. Partant de là, il n'est pas très étonnant de voir ainsi Dae'ch multiplier des attentats spectaculaires au Liban, en Irak, en Egypte et à Paris, destinés à montrer à l'opinion internationale qu'il conserve intact sa capacité de nuisance et d'initiative.

Un deuxième constat ré-actualise ce que nous écrivons dans prochetmoyen-orient.ch depuis le début, à savoir qu'on ne riposte pas efficacement au terrorisme exclusivement de manière militaire. Après les attentats de Paris, la France est-elle en guerre, comme le martèle le premier Ministre Manuel Valls ? Attention au contre-sens : la guerre, le recours à la force est l'ultime moyen pour créer les conditions d'un règlement d'un différend entre des Etats, quand celui ci n'a pas été obtenu par des moyens pacifiques. Or Dae'ch n'est ni un Etat ni une armée et aucune négociation n'est possible avec lui. Sans doute l'option militaire est-elle un pis aller et peut elle servir à gagner du temps, mais en l'occurrence le recours aux forces armées ne saurait mettre fin au phénomène terroriste ni réussir à en éradiquer durablement les causes et les logiques. Faire la guerre au terrorisme ? Le terrorisme n'est pas une substance mais un mode opératoire. On ne fait pas la guerre à un modus operandi, mais sans doute faut-il agir contre des groupes clairement identifiés. En amont, c'est clairement la tâche des services spéciaux et de renseignement ; en aval, des services de police et de justice. En amont et en aval, la diplomatie doit pouvoir jouer pleinement son rôle et on se rappelle les mots d'Hubert Védrine alors ministre des Affaires étrangères, devant l'Assemblée générale des Nations unies après les attentats du 11 septembre 2001 : « assécher le terreau du terrorisme en réglant diplomatiquement les crises des Proche et Moyen-Orient, à commencer par le conflit israélo-palestinien… «



DR

Un troisième constat éclaire crûment les multiples contradictions de la politique étrangère française. En fermant l'ambassade de France à Damas – le 6 mars 2012 -, Alain Juppé, alors ministre des Affaires étrangères, a pris une décision stupide et contraire aux principes fondamentaux de l'action diplomatique. C'est justement lorsqu'une relation bilatérale se dégrade qu'il faut, au contraire, chercher à maintenir un dialogue même a minima avec l'adversaire , notamment par l'entremise des services spéciaux, et ce pour préserver l'avenir. En fermant les services de la représentation française de la rue Ata al-Ayyoubi de Damas, Paris se privait, hélas, d'une coopération des espions syriens dont les renseignements avaient pourtant servi, entre autres, à empêcher un attentat majeur à Nancy entre les deux tours de l'élection présidentielle française de 2007.

En prenant fait et cause pour les dit -» révolutionnaires « contre le gouvernement syrien légal, la diplomatie française sortait de sa tradition gaullo-mitterrandienne de médiation et d'interposition, et marquait l'engagement de notre pays comme l'une des parties liées à un conflit, dont il était pourtant évident qu'il évoluerait en guerre civilo-régionale généralisée.

Plutôt que de rectifier le tir du gouvernement précédent, Laurent Fabius forçait le trait en proclamant que « Bachar al-Assad n'a pas le droit d'être sur terre «. D'une « politique arabe « héritée de quarante ans d'investissement diplomatique continu, Paris basculait dans une « diplomatie sunnite de la France «, essentiellement motivée par des contrats d'armements juteux à destination de l'Arabie saoudite (démocratie exemplaire comme chacun sait !) et d'autres pays du Golfe. Cette contradiction majeure de la diplomatie française fut soulignée par le président Abdelaziz Bouteflika lors de la visite d'Etat de François Hollande en Algérie en décembre 2012. Celui-là posa cette simple question à son homologue français : comment pouvez-vous simultanément faire la guerre aux jihadistes dans le sahel alors que vous les aidez en Syrie ?…

Un quatrième constat concerne les différentes couches d'un « mal français « composite et récurrent. Le 27 octobre 2005, des émeutes dans les banlieues françaises et leur cortège de violences urbaines, ont débuté à Clichy-sous-Bois à la suite de la mort de deux adolescents alors qu'ils cherchaient à échapper à un contrôle de police. Ces révoltes devaient ensuite s'étendre à un grand nombre de banlieues, fortement touchées par le chômage, le trafique de drogue, d'armes et la prostitution. L'état d'urgence fut déclaré le 8 novembre 2005, puis prolongé pour une durée de trois semaines consécutives, donnant de la France une image inquiétante de pays en quasi-guerre civile. Résultat de la brillante politique de la ville menée depuis des décennies par nos gouvernements successifs, cette déglingue sociale a fait l'objet de moult réunions et colloques sans trouver de réponses pertinentes et durables.

Même constat sur la situation carcérale lorsqu'on sait depuis plusieurs années que le recrutement de jihadistes s'effectuent largement dans nos prisons. Pourquoi et comment les auteurs des attentats de janvier 2015 ont-ils pu rencontrer – en prison – et y nouer une relation suivie avec Djamel Beghal, l'un des cadres français d'Al-Qaïda ? Quant à l'école de la république, voilà aussi plusieurs décennies qu'on se gratte la tête en se demandant pourquoi elle fabrique de moins en moins de citoyens fiers d'appartenir à une République laïque, pluraliste et démocratique… Ajoutées à ce mille-feuille de crises récurrentes, symptomatique d'un effritement du lien, sinon du contrat social français, les dérives des médias audiovisuels comme de la presse française constituent un cinquième problème, voire un facteur de confusion, d'incompréhension et d'égarement idéologique.

En janvier dernier, se proclamant « Je suis Charlie «, des millions d'anonymes – de « zombies «, pour reprendre l'expression heureuse du démographe Emmanuel Todd -, estimaient défendre le pluralisme et la liberté d'expression si chers à notre vieille démocratie-témoin tellement soucieuse des droits humains. Or, et bien avant les derniers attentats de Paris, on assiste à un déferlement en continu d'une propagande unidimensionnelle et dominante qu'on peut qualifier de « néo-conservatrice « donnant la parole quasi exclusivement à quelques soi disant experts peu recommandables dont on évite de s'interroger sur les antécédents et les bailleurs de fonds… Cette idéologie dominante, cette absence de débat critique et d'expertise fondée sur une réelle connaissance du terrain, font pleinement partie du problème et contribuent aussi à nourrir le jihadisme européen. Elle conforte aussi les options moralisantes d'une diplomatie française, axée sur l'immédiateté, rivée aux sondages d'opinions et au service des copinages et des passations de marchés d'armements ! En décrétant que l'avenir de la Syrie doit se faire « sans Bachar al-Assad «, François Hollande prétend apporter, sinon imposer nos « valeurs « au peuple syrien ! Que ne le fait-il pour l'Arabie Saoudite ??? Au-delà de cette posture néo-coloniale se parant des plumes du « devoir d'ingérence «, cher aux « idiots utiles « de l'idéologie dominante, le président de la République française réitère la vieille politique de la canonnière et du « regime change « qui a échoué partout : en Afghanistan, en Irak, en Libye et au Yémen… ! Quelle arrogance de la France et quelle incompétence de nos élites et de nos medias qui ne savent pas tirer le moindre enseignement de l'histoire !

Alors que faire ? D'abord remettre à plat notre politique étrangère et le calendrier de ses priorités, en travaillant avec tous les pays susceptibles de lutter efficacement contre Dae'ch, à commencer par la Russie, l'Iran et… la Syrie. Dans cette perspective, la vieille option française d'une « conférence régionale-globale «, centrée sur le règlement de l'ensemble des crises proche et moyen-orientales, reprend toute sa pertinence. La feuille de route internationale (sur laquelle s'accordent désormais Washington et Moscou) doit remanier un calendrier devant impérativement privilégier un objectif opérationnel clair et simple : la neutralisation de Dae'ch. Face à une telle évidence, cessons de mettre la charrue avant les bœufs en proclamant que l'avenir de la Syrie doit se faire « sans « ou « avec « un tel ou tel autre… L'avenir politique de la Syrie est, avant tout l'affaire des Syriens eux-mêmes et ils ne pourront se prononcer que lorsque la situation militaire et sécuritaire garantira durablement l'unité et la souveraineté territoriale de leur pays. Dans la perspective d'un temps plus long, il s'agit de mettre en œuvre, dans les pays directement confrontés aux guerres civiles et régionales, comme dans les pays européens qui leur servent à la fois de déversoirs et de réservoirs, des programmes lourds susceptibles d'endiguer la décomposition sociale et étatique. Répétons : les bombardements ne peuvent avoir d'effet sur les causes profondes du terrorisme. Ces interventions militaires servent seulement à gagner du temps… un temps nécessaire sans doute à l'ouverture sérieuse et déterminée de ces énormes chantiers diplomatiques, économiques, sociaux, culturels et politiques…

Richard Labévière

ASSAUT DU RAID FRANÇAIS À SAINT DENIS

Une femme se fait exploser, un homme tué

Des tirs nourris, un centre-ville bouclé et survolé par un hélicoptère: un assaut policier d'ampleur hier à Saint-Denis, aux portes de Paris, a visé Abdelhamid Abaaoud, planificateur présumé des attentats qui ont fait 129 morts vendredi.



Lors de l'intervention terminée en milieu de matinée, deux forcenés sont morts, selon des sources policières, dont une femme qui s'est fait exploser, un acte sans précédent. Elle «a activé son gilet explosif au début de l'assaut», mené dans un appartement de Saint-Denis, non loin du Stade de France où l'un des attentats a été mené, a annoncé le procureur de la République de Paris, qui n'a confirmé que ce décès.

Abdelhamid Abaaoud, jihadiste belge de 28 ans, est recherché depuis janvier. Surnommé Abou Omar Soussi ou Abou Omar al-Baljiki, ce membre de l'organisation terroriste Etat islamique (EI), qui a revendiqué les pires attentats de l'histoire de France, est soupçonné d'avoir également projeté des attaques en Belgique. Jusque-là, les enquêteurs le localisaient en Syrie.

Les policiers d'élite du Raid ont extrait trois hommes de l'appartement, aussitôt placés en garde à vue, a précisé le procureur. Outre ce trio, interpellé «immédiatement, sans montrer de grande résistance», selon une source proche de l'enquête, quatre autres personnes ont été interpellées.

Dans le quartier envahi de policiers et de soldats en casques et gilets pare-balles, munis d'armes automatiques, des témoins ont vu les forces de l'ordre emmener un homme qui disait avoir hébergé deux personnes «qui venaient de Belgique» dans l'appartement, et une de ses amies.

Cinq policiers ont été légèrement blessés au cours de l'assaut, lancé vers 04H20 par la sous-direction antiterroriste de la police judiciaire et le Raid.

Les opérations de sécurisation se sont poursuivis en fin de matinée dans l'immeuble à la recherche d'éventuels autres suspects. Une perquisition a également eu lieu dans un autre logement du quartier, qui était vide.

Dans le centre de Saint-Denis, où les habitants étaient priés de rester chez eux, Alexia a entendu «des tirs à partir de 04H25, des 'boum' comme des grenades puis des rafales intermittentes», a-t-elle raconté. «On se croirait en guerre», s'est alarmée Hayat, 26 ans.

François Hollande a suivi la situation à l'Elysée où une cellule de crise a réuni le Premier ministre et les ministres de l'Intérieur, de la Justice, de la Défense et des Affaires étrangères.

Depuis les attentats, les enquêteurs traquent Salah Abdeslam, 26 ans, soupçonné d'avoir été l'un des tireurs qui ont mitraillé vendredi soir les terrasses de cafés et restaurants parisiens, avec son frère Brahim Abdeslam, qui s'est fait exploser. L'homme est activement recherché, notamment en Belgique, où les attaques ont été organisées selon les autorités.

Une vidéo accrédite par ailleurs l'existence d'un autre assaillant dans le commando qui circulait à bord d'une Seat noire.

Deux hommes ont été arrêtés samedi dans le quartier bruxellois de Molenbeek, plaque tournante du jihadisme, et inculpés par la justice belge pour «attentat terroriste». Mohammed Amri, 27 ans, et Hamza Attou, 20 ans, sont soupçonnés d'avoir exfiltré Salah Abdeslam en Belgique après les tueries.

Les trois équipes coordonnées, qui ont fait 129 morts (tous ont été identifiés) et 352 blessés (221 encore hospitalisés dont 57 en réanimation), auraient été composées au total de neuf hommes: trois kamikazes aux abords du Stade de France à Saint-Denis, trois autres dans la salle de spectacles du Bataclan et trois assaillants pour les terrasses de bars et restaurants dans la capitale.

Plusieurs ont déjà été identifiés, tous français: Samy Amimour (28 ans), Omar Ismaïl Mostefaï (29 ans), Bilal Hadfi (20 ans) et Brahim Abdeslam (31 ans).

Mostefaï, Amimour et Hadfi se sont rendus en Syrie. C'est probablement le cas aussi des deux frères Abdeslam.

Les policiers ont aussi diffusé la photo d'un des kamikazes du Stade de France, pour obtenir des informations sur cet homme passé par la Grèce cet automne. On a retrouvé près de son cadavre un passeport syrien dont l'identité correspond à celle d'un soldat de Bachar al-Assad tué il y a plusieurs mois.

Autre jihadiste français qui intéresse les enquêteurs: Fabien Clain, vétéran du jihadisme, qui a revendiqué au nom de l'EI dans un enregistrement les attaques parisiennes.

Sur le plan politique, après la concorde, le climat se durcit.

Nicolas Sarkozy a sévèrement mis en cause François Hollande et le gouvernement, déplorant «trop de temps perdu» depuis les attentats de janvier et une insuffisante prise en compte des conséquences de l'intervention en Syrie sur la «sécurité intérieure».

Le projet de loi sur la prolongation de l'état d'urgence pour trois mois doit être examiné aujourd'hui par l'Assemblée nationale et demain par le Sénat.

Pour organiser la riposte militaire, François Hollande rencontrera Barack Obama mardi et Vladimir Poutine jeudi, dans l'espoir d'une coalition unique visant à «détruire» l'EI.

Le président russe a ordonné à sa Marine de «coopérer» avec la France. Le président américain a salué hier le rôle de Moscou dans les pourparlers visant à mettre fin à la crise en Syrie.

Paris a réclamé mardi l'assistance militaire des pays de l'Union européenne, après une nouvelle nuit de bombardements français à Raqqa, fief de l'EI. L'UE a fait part de son soutien «unanime».

Au cours des dernières 72 heures, les frappes aériennes menées par la France et la Russie dans le nord de la Syrie ont tué 33 jihadistes, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

En France, l'ambiance restait lourde. Le Conseil français du culte musulman, organe représentatif de l'islam, diffusera auprès des quelque 2.500 mosquées du pays un «texte solennel» condamnant «sans ambiguïté» toute «forme de violence ou de terrorisme», en vue du prêche de vendredi prochain.

R. I. et agences

CONSÉQUENCES DIRECTES DE LA RECRUDESCENCE DES ATTAQUES TERRORISTES

La politique de voisinage de l'UE sous le prisme sécuritaire



L'UE va désormais mettre la coopération sécuritaire au cœur de sa «politique de voisinage» envers 16 pays qui la bordent, mais sans oublier le développement économique et l'emploi des jeunes, a annoncé hier la chef de la diplomatie européenne Federica Mogherini.

Mme Mogherini et le commissaire européen chargé du Voisinage, Johannes Hahn, ont présenté hier à Bruxelles les résultats d'un «réexamen approfondi» des partenariats conclus depuis 2004 entre l'Union européenne et ses voisins, dotés d'importants budgets pour des projets dans les pays du pourtour méditerranéen et de l'est de l'Europe.

«Notre défi le plus urgent est la stabilisation de notre voisinage», a estimé Johannes Hahn.

Mme Mogherini a cité non seulement les attaques de Paris, mais aussi l'attentat dans un fief du Hezbollah à Beyrouth (44 morts) la semaine dernière, la destruction d'un avion russe au-dessus du Sinaï égyptien (224 morts), le double attentat d'Ankara en octobre (102 morts) et les attaques terroristes en Tunisie depuis le début de l'année (60 morts).

«Nos voisins partagent avec nous la même menace sécuritaire. J'ai dit qu'avec les attentats de Paris, c'était toute l'Europe qui avait été visée. Mais ce n'est pas juste l'Europe, c'est en quelque sorte nos racines et nos valeurs communes», a-t-elle observé.

Mme Mogherini a plaidé pour qu'à l'avenir, l'UE coopère non seulement dans les secteurs du commerce, de l'économie ou des visas, mais aussi de l'énergie, dossier sensible en Europe de l'Est en raison de la forte dépendance vis-à-vis de la Russie, de «la lutte contre le terrorisme et le crime organisé», «la prévention des conflits et la réforme dans le secteur de la sécurité» et «l'immigration régulière et irrégulière».

«Les conflits, le terrorisme et la radicalisation nous menacent tous, mais la pauvreté, la corruption et la mauvaise gouvernance sont aussi des sources d'insécurité», a argué Johannes Hahn.

Federica Mogherini a par ailleurs insisté sur la nécessité de «se concentrer sur le développement économique et la création d'emplois (...) en particulier pour les jeunes générations».

Cette «révision» avait été annoncée en mars alors que l'UE avait été montrée du doigt pour la façon dont elle avait géré son rapprochement avec son voisin ukrainien, par le biais d'un accord d'association et son volet commercial, dénoncés par Moscou.

La politique de voisinage, dotée de 15,4 milliards d'euros entre 2014 et 2020, concerne au sud l'Algérie, l'Égypte, Israël, la Jordanie, le Liban, la Libye, le Maroc, les territoires palestiniens, la Syrie et la Tunisie et à l'est l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Biélorussie, la Géorgie, la Moldavie et l'Ukraine.

R. I.

GUÉRISON DU DERNIER PATIENT D'EBOLA CONNU AU GUINÉE

LE DERNIER cas connu d'Ebola en Guinée, une petite fille de trois semaines dont la mère est décédée, a été officiellement déclarée guérie, ont annoncé, hier l'OMS et Médecins sans Frontières (MSF).
La fin de l'épidémie pourra être déclarée dans le pays 42 jours (deux fois la durée maximale d'incubation du virus) après le second test négatif si aucun cas n'est signalé d'ici là, soit fin décembre, selon les mêmes sources. La petite, dont la mère, âgée de 25 ans, a succombé au virus après l'avoir mise au monde le 27 octobre, était soignée au centre de traitement d'Ebola de MSF à Conakry.
«Le dernier test sur la petite a été fait hier (lundi) ici à Conakry et elle a été déclarée guérie, elle ne présentait plus aucun signe négatif», a indiqué une source au sein de l'OMS, cité par l'AFP, précisant qu'elle avait été prénommée Noubia, comme l'infirmière qui a aidé sa mère à accoucher.
«Noubia a bien répondu au traitement», s'est félicitée Laurence Sailly, coordinatrice d'urgence pour MSF en Guinée. «Nous sommes contents qu'elle ait été testée négative, mais comme il s'agit du premier bébé contaminé à avoir guéri, elle continuera à recevoir un soutien médical spécialisé avant de retourner chez elle», a précisé la responsable de MSF.
A la mi-octobre, la mère et deux de ses enfants ont été testés positifs au virus Ebola dans la préfecture de Forécariah, près de la frontière avec la Sierra Leone, dernier foyer actif de transmission dans le pays, où la période de 21 jours de surveillance des contacts s'est achevée le 14 novembre, selon le gouvernement guinéen.
L'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest, la plus grave depuis l'identification du virus en Afrique centrale en 1976, a fait plus de 11.300 morts sur 29.000 cas recensés, un bilan toutefois sous-évalué selon l'OMS. Les victimes se concentrent à 99% dans trois pays limitrophes: la Guinée, d'où est partie l'épidémie en décembre 2013, la Sierra Leone et le Liberia, où la fin de l'épidémie a été proclamée respectivement le 7 novembre et le 3 septembre.

MÉDICAMENT UTILISÉ DANS LE TRAITEMENT DU DIABÈTE

Lancement d'une unité de production du Glucophage à Bou Ismail

Une unité de production de Glucophage, médicament utilisé dans le traitement du diabète, a été officiellement lancée à Bou Ismail à Tipasa, dans le cadre d'un partenariat algero-allemand, dans l'industrie pharmaceutique.



Il s'agit d'une usine de production de Glucophage (de différents dosages) réalisée à Bou Ismail d'une capacité de production de 300 millions d'unités/ an, extensible à 500 millions d'unités en une année. Ce qui ouvre pour la société algero- allemande «Nova-Merck» de grandes perspectives d'exportation de ce médicament vers de nombreux pays africains, a estimé un membre du Conseil d'administration du groupe pharmaceutique allemand «Merck», Barnd Rickman, au lancement de cette unité.
Le Groupe Merck est «disposé à élargir sa production à d'autres types de médicaments, dans un cadre de partenariat et de transfert technologique, au titre du renforcement de ses activités en Algérie», a ajouté ce responsable, soulignant que l'unité de Bou Ismail «fonctionne avec des compétences 100% algériennes, et est destinée aux Algériens».
Il a, en outre, annoncé que le groupe allemand travaille avec son partenaire algérien (Novapharm) en vue de développer, dans une deuxième étape, un autre projet de production de médicaments pour le cœur et la tension artérielle. Selon les explications fournies sur place, cet investissement d'une valeur de 5 millions d'Euros, ayant généré 200 postes de travail, a été doté d'équipements à la pointe de la technologie, en conformité avec les normes internationales.
L'usine produira du Glucophage avec différents dosage, 500, 850 et 100 mg
Le directeur de la pharmacie au ministère de la Santé, de la Population et de la Reforme hospitalière, Makhloufi Madjid, a, pour sa part, estimé que la production de cette usine couvrira les besoins nationaux en la matière, soulignant l'importance de cet investissement, en ce qu'il contribuera au «relèvement des capacités de la production nationale et à la réduction de la facture d'importation de ce médicament anti-diabète».
Le projet est inscrit au titre d'un protocole de partenariat, signé en 2013, entre le Groupe pharmaceutique allemand Merck, leader européen dans l'industrie pharmaceutique, et le laboratoire algérien Novapharm, en vue de la couverture des besoins des diabétiques algériens en Glucophage, a indiqué Ali Rezki, chef du cabinet du ministre de la Santé, de la Population et de la Reforme hospitalière.
«Les pouvoirs publics veillent à une meilleur disponibilité de produits pharmaceutiques, en conformité avec les normes mondiales et les besoins des malades», a-t-il assuré, en mettant l'accent sur la «détermination» de sa tutelle à «encourager le partenariat dans ce domaine, afin de garantir un transfert technologique en la matière».
L'ambassadeur d'Allemagne en Algérie gotz Lingenthal s'est, de son côté, de l'aboutissement de ce projet, reflétant, selon lui, le «niveau des relations économiques liant les deux pays, à travers le souci des investisseurs allemands à accompagner les orientations du Gouvernement algérien visant à relever les capacités de la production nationale».
Pour sa part, le conseiller du ministre de l'Industrie et des Mines, Tira Amine, a appelé à l'encouragement de ce type de partenariat industriel, garant d'un transfert technologique, loin du partenariat purement commercial. Les études réalisées, entre 1998 et 2013, en Algérie, font état d'une hausse du taux d'atteinte par le diabète de 8 à 16 %, tandis que les chiffres
fournis par certaines associations du domaine signalent 15.000 cas d'atteinte par an.
Cet investissement ayant généré 200 postes de travail, va permettre à l'Algérie d'économiser quelque 10 millions d'Euros d'importations, a-t-il encore souligné, observant que ce projet est inscrit au titre du renforcement des activités du Groupe pharmaceutique allemand en Algérie.

Les spécialistes saluent l'expérience de traitement électronique du dossier du diabétique

LA NOUVELLE expérience acquise par les médecins algériens en matière de traitement électronique du diabétique, a été salué par les spécialistes participant à une rencontre sur le projet «Baromètre»
Le directeur adjoint de la prévention au ministère de la Santé, Dr Djamila Nadir a souligné que les premiers résultats du projet qui inclut 30 établissements de proximité (privés et publics) repartis sur l'ensemble du territoire national seront rendus publics en 2016.
Chaque établissement participant au projet sera équipé d'un matériel mobilier, médical et informatique de pointe nécessaires au bon déroulement du projet lancé dans quatre pays du monde à savoir les Etats Unis, l'Italie , le Danemark et l'Algérie. Ce projet profitera à 24.000 diabétiques à travers le territoire national ce qui contribuera à la mise en place d'un plan pour améliorer la prise en charge du diabète par la collecte des données nécessaires afin d'éviter les complications de la maladie et réduire ainsi le coût de la prise en charge. Le directeur de la santé et de la population de la wilaya d'Alger, Dr Mohamed Miraoui a, pour sa part, annoncé l'intégration des établissements de proximité de Dar El Beida et de Zeralda dans le projet la fin octobre 2015.
Il faut savoir que le projet «Baromètre», qui s'inscrit dans le cadre du partenariat conclu en 2013 entre le ministère de la santé, de la population et de la reforme hospitalière et les laboratoires danois Novo Nordisk, est un programme préventif qui s'étend jusqu'à 2018 et prévoit notamment le traitement électronique du dossier du diabétique.

LE HCA, LA WILAYA ET L'APC D'ALGER-CENTRE ÉRIGENT UNE STATUE POUR IMMORTALISER LE ROI MASSINISSA

L'appel à projet sera lancé très prochainement

Le Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA) se joint à la wilaya d'Alger et à l'APC d'Alger-centre pour la réalisation d'une statue honorant et glorifiant le parcours légendaire d'un de nos illustres ancêtres, le roi Massinissa. Ce monument sera installé, en plein centre de la capitale, sur la place se trouvant à l'entrée du tunnel des facultés, au tournant du boulevard menant au Palais du gouvernement, place anciennement appelée Fouara.



Si El Hachemi Assad, secrétaire général du HCA précise : «L'organisation de la réalisation de ce monument revient au Haut-Commissariat à l'amazighité. Cette action complète l'important et marquant séminaire que nous avons accompli dans la ville d'El Khroub en septembre de l'année dernière retraçant, à la lumière des études et analyses d'éminents spécialistes nationaux et étrangers, l'itinéraire héroïque du roi Massanissa. Un imposant ouvrage reflétant les actes de ces journées d'études a été publié. La nouvelle étape de cette dimension historique de notre identité est la réalisation de cette statue». Si El Hachemi Assad poursuit : «Nous allons lancer très prochainement un appel à projet à destination de nos artistes nationaux. Un jury composé d'universitaires, d'historiens et de spécialistes fera le choix nécessaire et ce sera la wilaya d'Alger et l'APC d'Alger-centre qui mettront sur pied ce projet qui verra le jour dans le courant de l'année 2016». Ce monument sera érigé grandeur nature, en bronze. La légende qui sera apposée reflètera les valeurs élevées prônées par le règne de ce roi légendaire et aussi pour les nobles qualités humaines de l'homme. Il y a plus de deux mille ans, notre glorieux ancêtre Massinissa a créé un vaste royaume sur nos terres, où pendant plus de cinquante ans il a su préserver, avec génie et intelligence, son unité et son indépendance face aux redoutables menaces des deux super puissances de l'époque, Rome et Carthage. A ces performances élevées d'un grand chef s'ajoutent ses qualités hautement humaines faites de sobriété, d'humilité, de générosité. Massinissa fuyait le luxe, il était étranger à la vie de château malgré son statut de roi. Il menait une existence rustique très proche de son peuple pour lequel il avait un dévouement exemplaire. Une de ses nombreuses qualités physiques était l'endurance qui pouvait le faire vivre avec le strict nécessaire, loin du superflu. La statue qui sera érigée, grâce à l'initiative du HCA, pour perpétuer sa mémoire et ses exploits, sera un exemple et une école pour la fierté de notre identité.

Kamel Cheriti

LE FILM DU JOUR

007

LE NOUVEAU James Bond, Spectre, est à l'affiche à la salle Ibn Khaldoun à Alger. Il est projeté depuis le samedi 14 novembre, à raison de trois séances par jour, à 14h, 17h et 20h pendant deux semaines.

Dans le rôle de l'agent britannique 007 (pour la quatrième fois), Daniel Craig. Ce nouveau James Bond, réalisé par le cinéaste Sam Mendes (le réalisateur de American Beauty qui a reçu quatorze prix), réunit des noms prestigieux comme Monica Bellucci, Christoph Waltz, Léa Seydoux, Ralph Fiennes, Dave Bautista ou encore Naomie Harris. Après son avant-première le 10 novembre dernier, Bond n'a pas tardé à débarquer à Alger avec son Spectre. Un message cryptique surgi du passé l'entraîne dans une mission très personnelle à Mexico puis à Rome, où il rencontre Lucia Sciarra, la très belle veuve d'un célèbre criminel. Bond réussit à infiltrer une réunion secrète révélant une redoutable organisation baptisée Spectre. Pendant ce temps, à Londres, Max Denbigh, le nouveau directeur du Centre pour la Sécurité Nationale, remet en cause les actions de Bond et l'existence même du MI6, dirigé par M. Bond persuade Moneypenny et Q de l'aider secrètement à localiser Madeleine Swann, la fille de son vieil ennemi, Mr White, qui pourrait détenir le moyen de détruire Spectre. Fille de tueur, Madeleine comprend Bond mieux que personne… En s'approchant du cœur de Spectre, Bond va découvrir qu'il existe peut-être un terrible lien entre lui et le mystérieux ennemi qu'il traque… Bonne soirée !

R. C.



SORTIR

CONCERT
Le groupe Rumbamazigha d'Espagne en concert. Vendredi 20 novembre. 19h. Centre culturel Aïssa-Messaoudi de la Radio Algérienne, Alger. Invitations disponibles à l'Institut Cervantès d´Alger.

ROCK
Ciné-Jam spécial rock et résistance pour célébrer le 26e anniversaire de la chute du mur de Berlin. Samedi 21 novembre. 14h30. Musée national des beaux-arts d'Alger. Projection du documentaire Rock behind the Wall ; Musique avec une jam-session : une dizaine de titres allemands et anglais et présentation de chaque morceau.

ARTISANAT
Expo-vente Richesses et talents d'Algérie, jusqu'au au dimanche 22 novembre. Espace España de l'ambassade d'Espagne, Alger. Tissage de tapis de Ghardaïa, panchos et vestes de Touggourt, céramiques de la famille des Boumehdi, sculptures et peintures sur bois, tableaux de peinture, châles brodés, patchwork.

FAIROUZ
Concert hommage à la chanteuse Fairouz (81 ans) de l'artiste syrienne Mais Harb. Lundi 23 novembre. 18h. Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi, Alger. Prix du billet : 500 DA.

SOPRANO
Concert de la soprano italienne Felicia Bongiovanni pour un hommage au Bel Canto. Avec la participation du maestro Lorenzo Turchi Floris au piano.
Théâtre régional de Constantine : Jeudi 26 novembre. 19h.
Salle El Mouggar, Alger : Samedi 28 novembre. 19h30.
Réservtions : 021 92 51 91

DIMAJAZZ
13e édition du Festival international de jazz de Constantine, Dimajazz, dédiée à la Palestine. Du vendredi 27 novembre au jeudi 03 décembre. Salle Ahmed-Bey. Ouverture avec le batteur Karim Ziad & Friends: N'guyen Lê, Bojan Z, Maâlem Hamid El Kasri, Julien Lourau.

DIB
L'Espace La Baignoire à Alger accueille L'ère sauvage jusqu'au samedi 28 novembre autour du commissaire Mourad Krinah. Exposition collective autour de l'œuvre de Mohamed Dib. Des œuvres créées et présentées lors de la Résidence des Rencontres Dibiennes avec l'association La Grande Maison. Un univers unissant la littérature aux arts visuels avec Hicham Belhamiti, Maya Benchikh El Fegoun, Adel Bentounsi, Houari Bouchenak, Mehdi Djelil, Fethi Hadj Kacem.

OPEN
Exposition collective Open. Nouvel Espace d'art contemporain. El Achour à Alger, jusqu'à la mi-décembre. Avec Hicham Belhamiti, Maya Ouarda Ben Chikh el Fegoun, Mehdi Bardi Djelil, Mourad Krinah, Hind Oufriha, Hocine Zaourar, Adlene Samet, Zoubir Hellal.

NATURE
Exposition des fleuves, des climats et des hommes. Façades de l'Institut français d'Alger. Du jeudi 1er octobre au jeudi 31 mars. Les grands fleuves, par les ressources qu'ils apportent et les moyens de transport qu'ils représentent, sont essentiels au développement. Quel est l'impact exact du climat, en particulier du changement climatique, sur ces grands bassins fluviaux ? Cette exposition répondra à cette question en s'appuyant sur les résultats de programmes de recherche scientifique associés sur quatre grands fleuves : l'Amazone, le Niger, le Mékong et le Rhône.

JEUDI



20.55 : Profilage

Série avec Odile Vuillemin, Philippe Bas… Le corps d'un photographe est retrouvé empalé sur une grille. Il est tombé de la fenêtre de son appartement après avoir été abattu. En examinant le contenu de son appareil photo, Chloé découvre qu'une ancienne collègue de la DPJ se trouvait chez la victime peu avant ...



20.55 : Ray Donovan

Série avec Liev Schreiber, Paula Malcomson… Terry se trouve dans une situation délicate depuis qu'il a tué un Aryen en prison, à la suite d'une bagarre. Ray se rend sur place pour pour tenter de régler la situation mais il a la surprise de voir que son père l'a devancé. Face à l'impasse, il entreprend de faire chanter ...



20.55 : Secrets and Lies *2015

Série
La tension est vive entre Ben et Christy qui refuse que son mari rencontre leurs filles le jour de Noël. Dave réserve une surprise de taille à son ami, qui voit d'un coup son avenir s'éclaircir un peu. Mais des révélations ...



20.55 : Emission spéciale attentats de Paris

Emission spéciale attentats de Paris Suite à la série d'attentats revendiqués par l'organisation Etat islamique qui, le vendredi 13 novembre 2015, a fait plus de 120 morts et des centaines de blessés à Paris, les rédactions d'«Envoyé spécial» et «Complément d'enquête» ...



21.00 : Des racines et des ailes

Culture Infos
Sur le Rhône et ses affluents Des sommets des Alpes, où il prend sa source, jusqu'aux espaces sauvages de la Camargue, le Rhône parcourt 812 km. A l'image des territoires qu'il parcourt, ce fleuve regorge de richesses patrimoniales ...



20.50 : Rapt

Drame avec André Marcon, Alex Descas… Rapt Stanislas Graff, héritier d'une grande famille, mène une vie trépidante entre les affaires, sa femme, ses maîtresses et sa passion pour le jeu. Un matin, sur son trajet habituel, il est enlevé par un groupe d'hommes masqués. Commence pour lui un véritable calvaire. Une rançon d'un montant de 50 millions d'euros est exigée par ses ravisseurs. Le groupe ...

VENDREDI



20.55 : Les extra-ordinaires

Divertissement
Les extra-ordinaires Accompagné par Marine Lorphelin, Miss France 2013, l'animateur réunit huit candidats qui possèdent des facultés mentales ou physiques exceptionnelles. Pour décrocher le trophée des « Extra-ordinaires ...



20.55 : Divergente

Film avec Shailene Woodley, Miles Teller… Divergente Dans un Chicago post-apocalyptique, les habitants sont divisés en cinq groupes pour préserver la paix : les Erudits, les Sincères, les Fraternels, les Audacieux et les Altruistes. Beatrice, a vécu toute son enfance dans cette catégorie, dont son père, Marcus, est le chef. A 16 ans, elle passe un test scientifique qui doit définir à quel groupe elle appartiendra. Mais celui-ci ...



20.55 : NCIS : enquêtes spéciales

Série avec Mark Harmon, Michael Weatherly… Un lieutenant est retrouvé mort dans les locaux de l'agence logistique de la Défense. Alors que l'équipe commence l'enquête, Tony a la surprise de voir débarquer chez lui son père qui vient de se faire quitter par sa ...



20.55 : Le passager

Série policière - France (2014) - 1 saison / 6 épisodes
Mathias Freire parvient à rendre visite à Anaïs en prison et lui révèle qu'il a enlevé la capsule qu'il avait dans le nez. Anaïs pense que Mathias est victime d'une expérience menée par Metis. Peu après, elle neutralise une ...



21.00 : Ze fiesta !

Divertissement
Ze fiesta ! Suite au succès de l'émission l'année dernière qui avait été suivie par plus de 5,5 millions de téléspectateurs, Patrick Sébastien propose à nouveau une grande soirée sous le signe de la fête. Sur la scène de l'Olympia-Bruno Coquatrix, à Paris, amis, artistes ...



20.50 : Il était une fois l'océan

Culture Infos
Il était une fois l'océan Le programme culte propose une soirée exceptionnelle pendant laquelle les téléspectateurs pourront revoir les plus beaux sujets diffusés depuis sa création. Il y sera notamment question de pêcheurs ...

2 JOURS télé

TF1

10:15 Une histoire, une urgence
10:45 Petits secrets entre voisins
11:20 Petits secrets entre voisins
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Les 12 coups de midi
12:50 L'affiche du jour
13:00 Le journal
13:35 Petits plats en équilibre
13:45 Météo
13:55 Les feux de l'amour
15:15 Trafic de femmes
17:00 4 mariages pour 1 lune de miel
18:00 Bienvenue à l'hôtel
19:00 Money Drop
19:55 Météo
20:00 Le journal
20:30 Solutions pour le climat
20:35 Météo
20:40 Nos chers voisins
20:45 C'est Canteloup
20:55 PROFILAGE
22:00 Profilage
23:00 PROFILAGE
00:05 Profilage

france 2

10:00 C'est au programme
10:55 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Météo
13:00 Journal de 13h
13:50 Météo, Consomag
14:00 Toute une histoire
15:05 L'histoire continue
15:35 Comment ça va bien !
16:20 Comment ça va bien !
17:15 Dans la peau d'un chef
18:10 Joker
18:50 N'oubliez pas les paroles
19:25 N'oubliez pas les paroles
19:55 Météo
20:00 Journal de 20 h
20:40 Parents mode d'emploi
20:45 Alcaline, l'instant
20:50 Météo
20:55 ENVOYÉ SPÉCIAL / COMPLÉMENT D'ENQUÊTE
22:30 ENVOYÉ SPÉCIAL / COMPLÉMENT D'ENQUÊTE
00:00 Alcaline, le concert

france 3

11:50 En duo
11:55 Météo
12:00 Le 12/13
12:55 Météo à la carte
14:00 Un cas pour deux
15:05 Un cas pour deux
16:05 Un livre un jour
16:15 Des chiffres et des lettres
16:55 Harry
17:30 Slam
18:10 Questions pour un champion
19:00 Le 19/20
19:55 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Une bonne claque
20:15 Météo régionale
20:20 Plus belle la vie
20:50 RAPT
22:55 Météo
Grand Soir 3
23:00 GRAND SOIR 3
23:40 Docs interdits : d'une guerre à l'autre
00:45 Docs interdits : d'une guerre à l'autre

CANAL+

10:25 Surprises
10:35 Quand vient la nuit
12:15 Mon oncle Charlie
12:45 La nouvelle édition
14:05 Versailles
15:00 Versailles
15:55 L'œil de links
16:25 La prochaine fois je viserai le coeur
18:15 Mon oncle Charlie
18:35 L'album de la semaine
18:50 Le grand journal
20:10 Le petit journal
20:50 Le zapping
20:55 RAY DONOVAN
21:50 Ray Donovan
22:45 Le tour du Bagel
23:05 NINJA TURTLES
00:45 Le journal du hard
01:00 Le parfum de Manon
02:25 Rencontres de cinéma

arte

11:10 Mystères d'archives
11:40 Les nouveaux paradis
12:25 360°-Géo
13:20 Arte Journal
13:35 2 automnes 3 hivers
15:15 Voyage aux Amériques
15:40 Conquérants
16:25 Paris-Berlin, destins croisés - 1
17:20 X:enius
17:45 Mystères d'archives
18:15 La Corée du sud, le pays des multiples miracles
19:00 Mousson - 1
19:45 Arte Journal
20:05 28 minutes
20:50 Silex and the city
20:55 OCCUPIED - 1/10
21:40 Occupied - 2/10
22:25 LES YEUX DU SILENCE
00:10 Indonésie 1965

M6

12:40 Météo
12:45 Le 12.45
13:15 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:45 Enquêtes gourmandes : meurtre quatre étoiles
15:45 Une preuve de trop
17:20 Les Reines du shopping
18:35 Objectif top chef
19:40 Météo
19:45 Le 19.45
20:10 Scènes de ménages
20:55 SECRETS AND LIES - L'AFFAIRE TOM MURPHY
21:45 Secrets and lies - L'affaire Tom Murphy
22:40 SECRETS AND LIES - L'AFFAIRE TOM MURPHY
23:30 Bones

TV5MONDE

17:55 Le court du jour - inventer demain
18:00 64' le monde en français - 1re partie
18:20 Le journal de l'économie
18:25 Météo
18:30 64' le monde en français - 2e partie
18:50 L'invité
19:00 64' le monde en français - 3e partie
19:05 Tendance XXI
19:35 Tout le monde veut prendre sa place
20:30 Le journal de France 2
21:00 DES RACINES & DES AILES
22:50 Le journal de la RTS
23:15 Météo
23:20 LA BANDE DES JOTAS
00:35 Tour du Rwanda 2015

TF1

12:00 Les 12 coups de midi
12:50 L'affiche du jour
13:00 Le journal
13:35 Petits plats en équilibre
13:45 Histoire d'un rêve
13:50 Météo
13:55 Les feux de l'amour
15:15 Esprit maternel
17:00 4 mariages pour 1 lune de miel
18:00 Bienvenue à l'hôtel
19:00 Money Drop
19:55 Météo
20:00 Le journal
20:30 My Million
20:33 Trafic info
20:35 Météo
20:40 Nos chers voisins
20:45 C'est Canteloup
20:55 LES EXTRA-ORDINAIRES
23:30 Euro Millions
23:35 VENDREDI, TOUT EST PERMIS AVEC ARTHUR
01:20 Spéciale Bêtisier

france 2

11:20 Les Z'Amours
11:55 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Météo
13:00 Journal de 13 h
13:50 Météo, Consomag
14:00 Toute une histoire
15:05 L'histoire continue
15:35 Comment ça va bien !
16:20 Comment ça va bien !
17:20 Dans la peau d'un chef
18:10 Point route
18:15 Joker
18:55 N'oubliez pas les paroles
19:25 N'oubliez pas les paroles
19:55 Météo
20:00 Journal de 20 h
20:40 Parents, mode d'emploi
20:45 Grand public
20:50 Météo
20:55 LE PASSAGER
21:45 Le passager
22:35 CE SOIR (OU JAMAIS !)
00:10 Dans quelle éta-gère...

france 3

10:40 Consomag
10:50 Midi en France
11:50 En duo
11:55 Météo
12:00 Le 12/13
12:55 Météo à la carte
14:00 Un cas pour deux
15:05 Un cas pour deux
16:05 Un livre un jour
16:15 Des chiffres et des lettres
16:55 Harry
17:30 Slam
18:10 Questions pour un champion
19:00 Le 19/20
19:55 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Une bonne claque
20:15 Météo régionale
20:20 Plus belle la vie
20:50 THALASSA
22:00 THALASSA FÊTE SES 40 ANS !
23:35 Météo
23:40 Soir 3
00:10 La nuit de Thalassa

CANAL+

10:00 Rencontres de cinéma
10:25 Le labyrinthe
12:15 Mon oncle Charlie
12:45 La nouvelle édition
14:05 Serena
15:50 Le tube
16:35 Le zapping
16:40 Hercule
18:15 Mon oncle Charlie
18:35 L'album de la semaine
18:50 Le grand journal
20:05 Météo
20:10 Le petit journal
20:50 Le zapping
20:55 DIVERGENTE
23:15 L'ÉMISSION D'ANTOINE
00:15 Samba

arte

08:30 X:enius
08:55 Un tour du monde à vol d'oiseau
10:25 Belgique sauvage
11:10 Cuisines des terroirs
11:40 Les nouveaux paradis
12:25 360°-Géo
13:20 Arte Journal
13:35 Tomboy
15:00 Voyage aux Amériques
15:35 "Athena", naissance d'un vieux grèement
16:25 Paris-Berlin, destins croisés - 2
17:20 X:enius
17:45 Mystères d'archives
18:15 La Corée du sud, le pays aux multiples miracles
19:00 Mousson - 2
19:45 Arte Journal
20:05 28 minutes
20:50 Silex and the city
20:55 SCOOP EN TALONS AIGUILLES
22:25 SLEEPLESS IN NEW YORK
00:00 Breathing earth

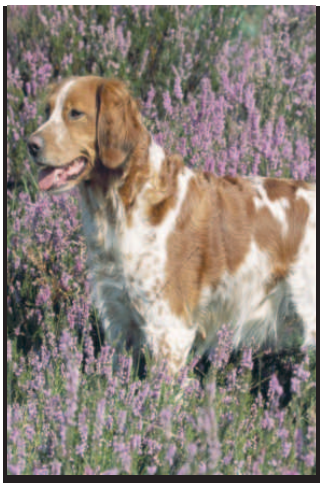
M6

11:45 Desperate Housewives
12:40 Météo
12:45 Le 12.45
13:15 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:45 Des fleurs en hiver
15:45 Pour le meilleur...
17:20 Les Reines du shopping
18:35 Objectif top chef
19:40 Météo
19:45 Le 19.45
20:10 Scènes de ménages
20:55 NCIS : ENQUÊTES SPÉCIALES
21:45 NCIS : Enquêtes spéciales
NCIS : Enquêtes spéciales
22:40 NCIS : ENQUÊTES SPÉCIALES
23:30 NCIS : Enquêtes spéciales
00:20 NCIS : Enquêtes spéciales

TV5MONDE

15:00 Apparences
15:45 Apparences
16:30 Nouvo
16:45 Complément d'enquête
17:55 Le court du jour - inventer demain
18:00 64' le monde en français - 1re partie
18:20 Le journal de l'économie
18:25 Météo
18:30 64' le monde en français - 2e partie
18:50 L'invité
19:00 64' le monde en français - 3e partie
19:05 Les escapades de Petitrenaud
19:35 Tout le monde veut prendre sa place
20:30 Le journal de France 2
21:00 ZE FIESTA !
22:55 Le journal de la RTS
23:25 Météo
23:30 AFRICANITÉS

UN CHIEN CHUTE DE SEPT MÈTRES DANS UN TROU, LES POMPIERS LE SAUVENT



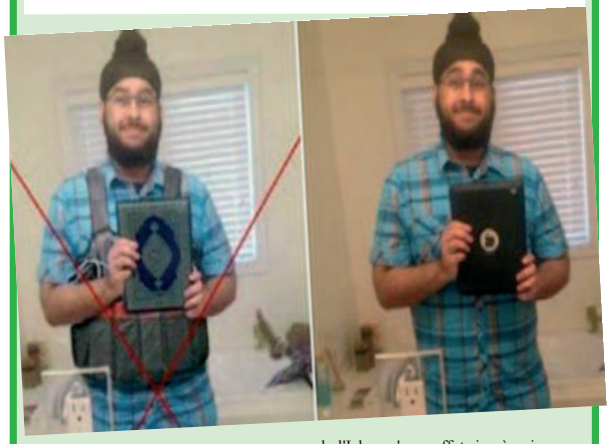
La paisible promenade d'un homme et de son chien a failli mal tourner, dimanche matin à Vaylats, un village d'environ 260 habitants au sud du Lot. En plein champ, le jeune épagneul breton a soudain disparu. Il est tombé dans un trou d'une dizaine de mètres de profondeur, rapportent les pompiers du Lot sur Facebook
Alertés par le maître, les secours constatent que le chien, a priori indemne, ne se trouve pas tout au fond, mais à six ou sept mètres sous terre. Appelés en renfort, cinq hommes du Groupement de reconnaissance et d'intervention en milieux périlleux (GRIMP), lotois et tarn-et-garonnais, mettent alors en place un dispositif de sécurité autour du trou d'un mètre de diamètre.
Un pompier entreprend la descente dans la cavité et parvient à remonter l'épagneul, pas du tout amoché. Que les promeneurs de Vaylats ne s'inquiètent pas trop. Depuis cette mésaventure, le « piège » a été balisé afin de le rendre visible.

Ces pantoufles devraient intéresser de nombreux parents



Quel parent n'a jamais connu la douleur cruelle de marcher pieds nus sur une petite brique Lego égarée par un enfant imprudent? Cet hiver, la célèbre marque de jouets semble avoir entendu leurs jurons et a décidé de les gâter pour Noël en imaginant des chaussons dotés de semelles très épaisses.
D'après le site du Soir, 150 paires sont à gagner chaque semaine à cette adresse, par tirage au sort. Les enfants sont invités à créer leur propre liste de Noël et toute la famille peut aussi gagner des bons d'achat d'une valeur de 600 euros.
Car vos enfants adorent les LEGO... mais qu'ils adorent par-dessus tout partager leur passion dans toute la maison ... cette année, nous avons imaginé pour vous parents LE cadeau ultime pour Noël : des chaussons LEGO à la semelle rembourrée qui vous permettront de vous balader en pleine nuit dans la maison ... sans le moindre souci !

Un Indien accusé à tort d'être l'un des terroristes de Paris



Un Indien, disciple de la confrérie sikhe, a été injustement identifié, dans de sérieux journaux européens, comme l'un des responsables du massacre parisien...
La photo de Veerender Jubbal s'est répandue sur les réseaux sociaux avant d'être relayée par la presse européenne, en Espagne (La Razon) et en Italie, notamment sur certaines chaînes de télévision.
Sur cette photo, le faux terroriste s'affiche avec un Coran et un gilet d'explosifs. Il s'agit évidemment d'un photo-montage grossier: le livre saint de l'Islam n'a en effet rien à voir avec le dogme de cette communauté religieuse indienne d'influence hindouiste. Ironie de l'histoire, c'est avec une... tablette numérique que Veerender avait originellement posé face au miroir.
Les rumeurs l'ont pourtant bien présenté sur la Toile comme un "sikh converti à l'islam" mais personne ne sait qui est à l'origine de cette dénonciation calomnieuse. Le principal concerné a en tout cas exprimé toute son indignation sur Twitter: "Apprenez la différence entre un sikh et un musulman"

Le saviez-vous

LE MOONWALK N'A PAS ÉTÉ INVENTÉ PAR MICHAEL JACKSON !



Qui dit moonwalk (la marche de la lune) dit forcément Michael Jackson, mais étonnamment, le roi de la pop n'a pas créé ce mouvement. Pour ceux qui ont passé leur vie entière isolés de la télévision, des films et de l'interaction humaine, le moonwalk est un mouvement de danse qui consiste à reculer tout en créant une illusion d'optique qui vous donne l'impression qu'on marche vers l'avant.
Ce pas de danse a été rendu célèbre par Michael Jackson qui l'a exécuté lors de la performance de Billy Jean durant l'émission Motown 25: Yesterday, Today and Forever en 1983. Cependant, il y a beaucoup de cas enregistrés du moonwalk avant la naissance même du roi de la pop comme celui de Cab Calloway, chanteur de jazz américain, exécuté en 1932.
Toutefois, il convient de noter que le premier homme à réellement réaliser le moonwalk était Neil Armstrong en 1969.

La banque lui adresse un courrier 32 ans après sa mort



« C'est le moment de faire le point sur vos projets ». Voici l'en-tête d'un courrier de la banque reçu fin août par Constance Beucher, originaire d'une commune de l'agglomération rennaise.
Rien d'anormal jusque-là, sauf que la dame est question est décédée en 1983 à l'âge de 81 ans, relate Ouest-France dans son édition du soir.
Interloqué par ce courrier, le petit-fils de la défunte a pris la plume il y a dix jours pour répondre à la Banque Postale. « Je suis au regret de vous dire qu'elle ne prendra pas rendez-vous avec votre conseillère, comme vous le suggérez, car elle n'a pas d'épargne ni de projet immobilier. En effet, elle est décédée il y a 32 ans ! », indique-t-il dans son courrier, resté sans réponse pour l'instant, précise Ouest-France.
La Poste explique de son côté que le courrier a été adressé car un compte existe toujours au nom de la dame. Car pour clôturer un compte, il faut en effet fournir un certificat de décès à sa banque. « Ce qui n'est pas le cas » pour cette dame, précise un porte-parole de La Poste interrogé par le quotidien.

Facebook veut créer un téléporteur virtuel grâce à l'Oculus Rift

Propriétaire de la société qui développe le casque de réalité virtuelle Oculus Rift, Facebook a de grandes ambitions pour cette technologie. Le réseau social veut en faire un téléporteur virtuel grâce auquel les utilisateurs pourront parcourir le monde ou interagir avec des personnes éloignées comme si elles étaient en face d'eux.

Interrogé par The Business Insider en marge du Dublin Web Summit, Mike Schroepfer, directeur technique de Facebook, a annoncé vouloir « créer un téléporteur d'ici 2025 ». Il envisage pour cela d'améliorer la technologie de l'Oculus Rift pour en faire « un outil qui permette d'être où on veut, quand on veut, sans se préoccuper des frontières géographiques ».
Mike Schroepfer évoquait donc bien plus la réalité virtuelle qu'une forme d'ubiquité physique. Mais cela permettrait d'interagir avec des personnes éloignées comme si elles étaient là, de visiter des lieux inaccessibles et de parcourir le globe en un battement de cils. Palmer Luckey, fondateur de l'Oculus, envisage même déjà des applications



éducatives, pour remplacer ou compléter les sorties scolaires. Faire tomber la frontière entre le réel et le virtuel
Mike Schroepfer annonce finalement plus une évolution sociale qu'une révolution technologique. Si la réalité virtuelle se démocratise, Facebook imagine déjà des jeux MMO en immersion totale, voire un environnement propre à chaque personne, construit grâce à des technologies de sculpture 3D comme Oculus Medium. Schroepfer a déclaré travailler à « faire croire aux sens que le monde virtuel est réel, imiter le monde autour de soi en temps réel et donner à n'importe qui la possibilité de créer ce qu'il imagine en 3D ».
Son plus grand défi reste donc de faire disparaître la frontière entre virtuel et réel. Car si des environnements virtuels sont déjà bien développés, à l'image de l'Expeditions Pioneer Program de Google, il faut encore donner à l'utilisateur l'impression qu'il en fait partie. « Cela pose des problèmes de reconstruction du monde 3D, de reconstruction du visage puisqu'on a un Oculus sur le visage : il faudra réussir à le resynthétiser pour la personne en face », avait admis Mark Zuckerberg en juillet. Si l'Oculus Rift devrait être commercialisé dès le premier trimestre 2016, Face-

L'iPhone 6s peut vous servir à peser vos objets

VOUS VOULEZ peser et comparer les poids de vos objets ? Il y a une application iPhone 6s pour ça !
L'innovation majeure apportée par les iPhone 6s et iPhone 6s Plus reste sans conteste l'arrivée du 3D Touch pour l'écran. Une technologie qui vient révolutionner l'usage du tactile et qui permet un tas de nouvelles possibilités dans l'usage de son smartphone, et même les plus improbables, même si elle nous a laissé dubitatifs lors de sa présentation. Un développeur vient de sortir une application qui vous permet de peser vos objets grâce à l'écran de votre iPhone 6s grâce à l'utilisation du 3D Touch.

L'iPhone 6s pour comparer le poids de vos objets

L'application Plum-O-Meter a été développée par Simon Gladman spécifiquement pour l'iPhone 6s. Grâce à la technologie 3D Touch, elle vous permet de servir de balance. Attention, il ne s'agit pas ici de vous donner le poids de ce que souhaitez mesurer, mais d'en comparer le poids afin de vous dire lequel est le plus lourd. Pour sa démonstration, le développeur utilise des prunes, d'où le nom de l'application (Plum veut dire prune dans la langue de Shakespeare). Simon Gladman précise que grâce au 3D Touch, il est possible de comparer le poids de 5 objets en même temps (à condition qu'ils ne soient pas trop gros bien entendu).



Les développeurs adoptent le 3D Touch

Si vous tentez absolument à utiliser Plum-O-Meter, ne serait-ce que pour tester les capacités du 3D Touch, il faudra vous rendre sur la page GitHub App dédiée et l'installer grâce à Xcode. Rien ne dit si cette dernière débarquera un jour sur l'App Store, mais en entendant, elle démontre clairement que les développeurs s'intéressent de très près à l'utilisation de la technologie 3D Touch.
Plum-O-Metter nous démontre d'ailleurs que la technologie d'Apple est plutôt très précise et nous laisse finalement entrevoir un bel avenir pour cette dernière.

Google recherche un partenaire pour créer ses processeurs

GOOGLE voudrait pouvoir développer ses propres puces pour smartphones à l'instar d'Apple avec les processeurs Ax. Cela permettrait d'uniformiser l'univers autour d'Android.
Google serait à la recherche d'un partenariat afin de développer des puces spécialement étudiées pour son système d'exploitation Android. C'est le site « The Information » qui relaie cette nouvelle. Google aurait ainsi plus de contrôle sur les innovations liées à son système d'exploitation mobile, notamment dans les fonctionnalités multimédias.

Google veut développer ses propres processeurs

Le géant américain serait actuellement en discussion avec les différents fabricants de smartphones qui distribuent des appareils Android afin de conclure un partenariat pour avoir son mot à dire sur le développement de puces destinées aux smart-



phones utilisant son système d'exploitation mobile. Ainsi Google éviterait la fragmentation technique qui règne actuellement et qui freine l'évolution technologique d'Android.
Le groupe américain pourrait ainsi développer certaines fonctionnalités d'Android sans dépendre des technologies qui sont sur le marché, notamment en ce qui concerne le multimédia. Cette information est corroborée par une annonce publiée par Google qui recherche un « architecte de puce multimédia » capable de diriger un « effort de développement de microprocesseur« .

Des négociations seraient en cours

Tout comme Apple et Samsung qui développent conjointement les puces Ax, Google a besoin d'un partenaire pour fabriquer ses propres puces. Qualcomm ferait un très bon candidat, ses processeurs Snapdragon se retrouvant dans de nombreux smartphones Android dans le monde entier, mais pas sûr que le fabricant veuille développer un processeur qui pourrait alors éclipser son produit phare.
Google ne peut certainement pas s'associer avec un petit fabricant car cela pourrait entrainer des problèmes de production, ni avec un constructeur moins aguerri car le groupe a besoin de technologies de pointe pour proposer des produits de qualité. Aussi, afin d'éviter la fragmentation technique, la solution pour Google serait de renouer des accords avec les constructeurs de Nexus et fabriquer ses smartphones de toute pièce.

BLACKBERRY RASSURE LES UTILISATEURS SUR LES MISES À JOUR



D'après BlackBerry, le Priv est le smartphone Android le plus sûr du marché. L'OS de Google étant le terrain de jeu des hackers, la firme canadienne promet des mises à jour de sécurité constantes.
Les smartphones proposés par BlackBerry ont toujours été reconnus pour être les plus performants en matière de sécurité et le fabricant compte bien continuer ainsi avec le Priv, son premier smartphone fonctionnant sous Android. Ainsi, la firme canadienne annonce que des mises à jour seront déployées tous les mois pour combler les éventuelles failles.

Priv : BlackBerry promet des mises à jour système réactives

Android est le système d'exploitation mobile le plus utilisé dans le monde et malheureusement il détient également la palme du système d'exploitation le plus attaqué par les hackers. BlackBerry ayant déclaré que le Priv serait l'appareil sous Android le plus sûr du marché, la firme promet d'être très réactive en ce qui concerne les mises à jour système.
Tous les mois, Google émet un bulletin de sécurité concernant son système d'exploitation mobile Android. Si des failles ont été trouvées, ses partenaires OEM bénéficient d'un correctif immédiatement. Ces informations ne sont rendues publiques qu'environ 1 mois plus tard et il faut encore compter quelques semaines de délai avant qu'un patch soit déployé par les différents opérateurs.
Pour Blackberry « il est critique de distribuer les mises à jour avant cette information du public« . Le constructeur canadien s'engage donc à ce que les utilisateurs ayant acheté leur Priv sur sa boutique en ligne ou auprès de ses partenaires reçoivent le correctif immédiatement, au même titre que les Nexus de Google qui sont servis les premiers.

Des mises à jours exceptionnelles en plus des mensuelles

En plus des mises à jour mensuelles, les utilisateurs du Priv de BlackBerry auront droit à des patchs exceptionnels en cas de faille critique.
Pour déployer ce genre de mise à jour il faut généralement attendre l'autorisation des différents opérateurs. Le fabricant de smartphones annonce qu'il passera outre cette autorisation et déploiera un correctif à tous ses utilisateurs, les particuliers comme les entreprises.

Questions ? Réponses !

COMMENT CHOISIR UN DIAMANT ?



Constitué de carbone pur, le diamant de joaillerie a cristallisé il y a très longtemps dans les profondeurs de la Terre, là où la température dépasse mille degrés et où la pression atteint environ 5 GPa, soit 50.000 fois la pression atmosphérique. Des diamants minuscules, non utilisés en joaillerie, peuvent aussi être créés lors du choc d'un astéroïde tombant sur Terre.

Les caractéristiques du diamant

•Un diamant se caractérise d'abord par son poids. L'unité est le carat (du nom arabe de la graine de caroubier) et vaut 0,20 g (à ne pas confondre avec le carat des bijoutiers, mesure de la pureté d'un alliage).

•La clarté est plus ou moins importante, altérée par des défauts, des microfissures ou encore des inclusions, visibles sous une bonne lumière (et précieuses… mais pour le géologue).

•La couleur est une caractéristique importante. Cette teinte, à ne pas confondre avec les reflets, est indiquée par une lettre : D pour un diamant absolument transparent (ce qui est rare), et en suivant dans l'alphabet, jusqu'à Z pour des tonalités jaunes, brunes ou grises.

•La taille (ou cut), elle, ne vient pas de la nature mais d'un savoir-faire humain. De multiples facettes font entrer la lumière (à commencer par la table, grande partie plane supérieure), la réfractent ou la réfléchissent. De multiples tailles sont possibles, réparties en familles. C'est de ce travail que dépend la manière dont le bijou monté d'un diamant réagira à la lumière ambiante.

Choisir un bon diamantaire

La bonne réputation du diamantaire est la première chose à vérifier afin qu'il est une excellente connaissance de son métier. Veillez également à obtenir un diamant certifié par un laboratoire indépendant afin d'éviter les conflits d'intérêt et obtenir une évaluation objective du diamant.

Certaines caractéristiques comme le traitement ou la magnificence artificielle d'une pierre ne peuvent être détectés que par des machines de pointe. Un bon laboratoire indépendant aura cet équipement pour garantir votre achat.

Le séisme du Népal aurait pu être encore plus dévastateur

Une équipe de chercheurs a analysé le séisme de Gorkha, au Népal, qui s'est produit le 25 avril 2015, notamment grâce aux données acquises par les nouveaux satellites radar Sentinel-1 et Alos-2. L'étude a permis de déterminer les caractéristiques de la rupture, et aussi de comprendre pourquoi, malgré sa magnitude de 7,9, il n'a pas touché la capitale Katmandou de manière aussi dévastatrice que redouté.



Le 25 avril dernier, le séisme de Gorkha provoquait la mort de plus de 9.000 personnes au Népal central et blessait de nombreux habitants de la capitale Katmandou et de ses environs. L'hypocentre du séisme se situe à environ 80 kilomètres au nord-ouest de la ville et à 15 kilomètres de profondeur sous la chaîne himalayenne. La rupture sismique a été provoquée par l'accumulation des contraintes tectoniques au cours des dernières dizaines à centaines d'années. Cette accumulation est elle-même le fruit de la lente et inexorable collision entre le continent indien et le plateau tibétain qui a débuté il y a environ 50 millions d'années, donnant naissance à l'impressionnante topographie de la chaîne himalayenne. En progressant à une vitesse de 2 centimètres par an, la collision Inde-Tibet continue à maintenir encore aujourd'hui ce remarquable relief.

Ce séisme est venu soudainement rappeler le fort potentiel sismogène de l'arc himalayen, que le calme apparent depuis 1934 (date du dernier événement majeur) aurait pu faire oublier. De nombreux indices attestent que de grands tremblements de terre dévastateurs se répètent dans la région avec un temps de récurrence pouvant atteindre 500 ans. Ainsi, la paléosismologie et les archives historiques indiquent que de très forts séismes (magnitudes supérieures à 8,5) ont rompu le chevauchement frontal himalayen, c'est-à-dire le plan de contact entre le continent indien et l'Eurasie.

Un séisme moins dévastateur que redouté

Toutefois, le séisme de 2015 n'a pas engendré les destructions massives auxquelles on aurait pu s'attendre pour un séisme d'une telle magnitude (Mw=7,9) et si proche d'une grande agglomération. Les accélérations du sol enregistrées à Katmandou sont restées modérées et dominées par des oscillations de basses fréquences. Ainsi, les édifices de faible hauteur, qui forment la majeure partie des bâtiments au Népal, ont été assez peu affectés par les secousses. Bien que les pertes en vies humaines soient toujours trop sévères, ces caractéristiques des vibrations générées par le séisme ont tout de même permis d'en limiter le bilan.

L'explication de ces faibles radiations à haute fréquence à Katmandou est peut-être à chercher dans les propriétés spécifiques du processus de rupture du séisme de 2015. Pour explorer cette piste, l'équipe a analysé conjointement un grand nombre d'observables géophysiques. Les observations géodésiques, déduites de l'analyse des satellites radar Sentinel-1 (Esa) et Alos-2 (Jaxa), tous deux lancés en 2014, couvrent toute la zone affectée par le séisme et montrent en particulier que les déplacements horizontaux, dirigés vers le sud, ont atteint un maximum de 3 à 4 mètres juste au-dessus de la source du séisme, tandis que la surface s'est soulevée de près de 2 mètres dans la région de Katmandou.

L'exploitation simultanée de ces données radar avec celles provenant du positionnement GPS à haute fréquence d'échantillonnage (5 Hertz) et de la sismologie lointaine (ondes enregistrées à plusieurs milliers de kilomètres, à distance dite « télésismique ») a permis de reconstituer le déroulement précis de la rupture.

Une vitesse de rupture régulière près de Katmandou

L'ensemble de ces données montre que la rupture s'est propagée d'ouest en est sur plus d'une centaine de kilomètres, en passant légèrement au nord de Katmandou (schéma ci-dessus). La phase de glissement principal, durant laquelle la majorité de l'énergie a été libérée, a débuté environ 15 secondes après l'initiation de la rupture. Pendant cette phase qui aura duré 25 secondes, le front de rupture s'est propagé à une vitesse remarquablement constante d'environ 3,2 kilomètres par seconde.

Une telle régularité dans la vitesse de rupture à proximité de Katmandou explique les dégâts relativement modérés dans la ville. En effet, une propagation à vitesse constante génère peu de radiations haute-fréquence potentiellement destructives, car la source principale de ces radiations vient précisément des accélérations ou des décélérations du front de rupture. Des radiations haute-fréquence ont existé lors du séisme de Gorkha, mais sont restées cantonnées sous la haute chaîne (et donc à distance de Katmandou), comme a permis de l'imager une rétroprojection du champ d'onde.

Dépistage du cancer du poumon : l'étude Air est lancée

UN AN APRÈS la mise au point d'un test sanguin de dépistage du cancer du poumon, le CHU de Nice lance le projet Air. Cette étude sur trois ans recrute des volontaires fumeurs et anciens fumeurs afin de travailler sur la détection précoce des cancers du poumon.

La détection précoce d'un cancer permet de le traiter plus tôt. C'est pourquoi il y a un an des chercheurs niçois, menés par le professeur Paul Hofman, ont mis au point un test sanguin permettrait de détecter très tôt un cancer du poumon.

Cette semaine, le CHU de Nice lance officiellement un nouveau projet du nom de Air et un site dédié : http://www.projet-air.org/. Ce projet va porter sur 600 patients, répartis sur le territoire français. Seront inclus dans l'étude des fumeurs et des anciens fumeurs de plus de 55 ans, souffrant de BPCO (broncho-pneumopathie chronique obstructive), ayant fumé au moins



un paquet par jour pendant 30 ans ou deux paquets par jour pendant 15 ans.

Les cellules tumorales circulantes : à surveiller

Chaque année et durant trois ans, les participants subiront un test sanguin et un scanner thoracique. L'objectif du projet Air est de déterminer si la recherche de cellules tumorales dans le sang, les CTC (cellules tumorales circulantes), améliore la détection précoce des cancers du poumons. Cet objectif se décline en deux axes, explique-t-on sur le site du projet :

• Évaluer si la présence de CTC peut aider à faire la différence entre ce qui est malin (cancer) et ce qui est bénin (autre maladies) chez les nombreuses personnes qui se voient découvrir des anomalies sur le scanner de dépistage.

• Évaluer si la présence de CTC est un marqueur de risque qui justifierait, chez les personnes chez qui on les mettrait en évidence, une surveillance plus particulière.

Ces cellules circulantes, qui ont quitté la tumeur d'origine, vont s'implanter ailleurs et générer des métastases. La détection des CTC représente aujourd'hui une voie de recherche pour améliorer le diagnostic de cancers, pas seulement du poumon, ou pour mieux évaluer l'efficacité du traitement.

Les gaz à effet de serre dépassent (de nouveau) leurs records

La teneur de l'atmosphère en dioxyde de carbone a poursuivi sa hausse, avec près de 400 parties par million en 2014 sur l'ensemble de la planète, selon le dernier rapport de l'Organisation météorologique mondiale (OMM). Les autres gaz à effet de serre ont eux aussi dépassé leurs concentrations de 2013.

Sans surprise, le nouveau rapport de l'OMM (Organisation météorologique mondiale, une agence de l'ONU), paru aujourd'hui, fait état d'une concentration record en gaz à effet de serre en 2014. La comptabilité tenue ici par cet organisme n'est pas celle des émissions mais celle des quantités mesurées dans l'atmosphère en différents endroits du globe et exprimées en nombre de molécules (plus précisément en proportions), les principaux gaz à effet de serre (GES) étant le dioxyde de carbone (CO_2), le méthane (CH_4, dont 60 % des émissions sont d'origine humaine) et le protoxyde d'azote (N_2O, à 40 % d'origine humaine). S'y ajoutent d'autres gaz, comme les CFC (chlorofluorocarbures)… et la vapeur d'eau. L'effet de cette dernière est important et, qui plus est, augmente avec la température puisque l'air chaud peut en emmagasiner davantage. L'ensemble des mesures est disponible dans le bulletin de l'OMM du 9 novembre.



CO_2 : les plus fortes valeurs jamais enregistrées

C'est le dioxyde de carbone, ou gaz carbonique, qui contribue au réchauffement, responsable de 65 % du forçage radiatif dû aux gaz à effet de serre. « Il est à l'origine de l'augmentation de ce forçage à hauteur de 83 % environ depuis une décennie et de 82 % ces cinq dernières années », détaille le bulletin de l'OMM. Les valeurs atteintes sont les plus fortes jamais enregistrées pour les trois premiers GES :

- dioxyde de carbone (CO_2) 397,7 ± 0,1 parties par million (ppm) ;
- méthane (CH_4) 1.833 ± 1 parties par milliard (ppb) ;
- protoxyde d'azote (N_2O) 327,1 ± 0,1 ppb.

Ces valeurs, souligne l'OMM, « représentent respectivement 143 %, 254 % et 121 % des niveaux préindustriels, en 1750 ». Ces chiffres ne sont cependant pas surprenants car ils s'inscrivent dans une tendance bien établie. L'accroissement du dioxyde de carbone entre 2014 et 2013 (1,9 ppm, en valeur absolue) est d'ailleurs voisin de la moyenne des dix dernières années (2,06 ppm/an). En revanche, pour le méthane et le protoxyde d'azote, la hausse constatée est plus forte qu'entre 2012 et 2013 et, également, que la croissance moyenne durant les dix dernières années.

Globalement, « selon l'indice annuel d'accumulation des gaz à effet de serre dans l'atmosphère (AGGI) publié par la NOAA (Administration américaine pour les océans et l'atmosphère), le forçage radiatif de l'atmosphère induit par les gaz à effet de serre persistants s'est accru de 36 % entre 1990 et 2014 ».

La dépollution du sol par les plantes testée en France

CERTAINES PLANTES peuvent extraire du sol les métaux lourds qu'il contient : c'est la phytoremédiation. Le procédé est connu mais pas si simple : il faut choisir les bons végétaux, qui accumulent ces atomes avec une efficacité étonnante. En région parisienne, une expérience menée depuis deux ans affiche un très bon bilan.

Les plantes sauveront-elles les sols pollués ? Une collectivité de l'Oise tente l'expérience de cette méthode douce, visant à concilier reconquête environnementale et politique urbaine. La communauté d'agglomération de Creil a été la première en France, en 2013, à mettre à disposition de chercheurs de l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Inéris) près d'un millier de mètres carrés pour conduire des recherches en phytoremédiation, éventail de techniques de dépollution des sols grâce à des plantes dépolluantes. Le site choisi est celui d'une ancienne usine de camping-cars fermée dans les années 1990.

« Lorsqu'on a fait des études de sol, on a trouvé de la pollution qui venait de cette entreprise, mais aussi d'autres activités, car c'était des sols en remblai, pollués ailleurs et reversés ici », raconte Hervé Coudière, directeur général adjoint des services de la Communauté d'agglomération de Creil, en charge de l'environnement. Plantés sur 300 m2 au bord d'un rond-point, les saules des vanniers, aux frêles tiges, et les arabettes de Haller, minuscules végétaux en étoile, ne relèvent pas de la simple coquetterie paysagère : ils supportent sans ployer la pollution au zinc et au cadmium, deux métaux toxiques. « À chaque fois que les plantes refont des feuilles et des tiges, elles absorbent une partie de la pollution », explique Valérie Bert, de l'Inéris, qui mène les recherches.

Une dépollution intéressante pour réoccuper d'anciens sites industriels

Contrairement à d'autres plantes qui bloquent les métaux aux racines, les saules et les arabettes « facilitent l'absorption des métaux, qui montent avec la sève dans les feuilles ». C'est la fraction la plus mobile des métaux, donc la plus susceptible de souiller les nappes phréatiques ou de contaminer d'autres surfaces, qui est ainsi absorbée. D'où vient cette rarissime et précieuse propriété qui pourrait faire économiser des millions d'euros aux collectivités ? « On ne sait pas, ça pourrait être des défenses contre les herbivores, qui sentent les métaux en quantité importante et ne mangent pas la plante », avance Valérie Bert.

Les résultats sont probants après deux ans d'expérimentation. La chercheuse a constaté que les saules et les arabettes accumulaient toujours davantage de métaux : quatre fois plus de zinc que l'an dernier et deux fois plus de cadmium. La technique n'est cependant pas la panacée en dépollution pure, prévient Michel-Pierre Faucon, enseignant-chercheur en écologie végétale à l'Institut polytechnique



LaSalle de Beauvais (Oise) : « Ces plantes ont de petites biomasses, donc il faudrait des centaines d'années pour phytoextraire la pollution de sols très contaminés. Cela fonctionne quand la pollution est moyennement intense, et sur de petites surfaces les sols sont souvent excavés et traités à part », ajoute-t-il pour relativiser le rôle que jouera à l'avenir la phytoextraction dans la dépollution.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Atelier de confection située à Bab Ezzouar cherche des couturières et des surjeteuses qualifiées
Tél : (0553).66.48.04

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773).51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

Topographe retraité, ayant expérience de 36 ans VRD routes ou suivi de chantier cherche emploi dans ce domaine.
Tel : 0540.55.06.19

Homme ayant longue expérience dans le domaine bâtiment suivi de chantier ou chef de chantier cherche emploi dans ce domaine
Tel : 0551.40.95.83

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

Homme cherche emploi comme gardien ou autre équivalent. Libre de suite
Tél : 0551.40.95.83

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

J.H., 35 ans, superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale, privée ou étrangère.
Tél. : (0558) 39.96.59

Architecte, 5 ans d'expérience, maîtrise outil informatique, cherche emploi, étudie toute propositions.
Tél : (0550).50.95.89

Licencie en science commercial OPT :Marketing+EN cours MBA Marketing management spé. PGSA
OPT : Marketing Management avec 02 ans d'exp.
Cherche emploi TEL :06 66 56 86 77

M. A/Ingénieur d'Etat en génie des procédés «Chimie industrielles» Expérience professionnelle : télé-conseiller (02 mois)Expérience : Chef de projet (département d'étude) pour les grands travaux hydrauliques (06 mois). Formation : diplôme en «Traitement des eaux potables ».
Tél. : (0796) 80.28.05 (0552) 39.30.02

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

J. F., 33 ans CMTC, 11 ans exp. Cherche emploi comme chef service finance et comptabilité maîtrise l'outil informatique, PC compt., PC paie, Intelix et Outlook.
Tél. (0554) 88.00.95.

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Cherche

*Secrétaire qualifiée
*ouvriers qualifiés
*mécanicien Industriel
Tél : (0552).16.43.28
(Axe k. el Khena Mefath)

Duplex

Vends duplex résidence Les Jasmins à Sidi Mnif, Zéralda.200 m², entrée et garage personnels. Prix : 13 millions le m².

Tél. (0661) 69.36.30

PENSEE

Ce fut un jour extrêmement douloureux et très triste ce 17 novembre 2014 où tu as été rappelée à Dieu.

Mériem



C'était à la fleur de l'âge, à 28 ans suite à une maternité malheureuse. Ta maman Ghania MEKHAZNI, ton père, Mohamed CHARANE et ton fils, Ilyes sont inconsolables. Pour toujours, tu seras dans leur esprit, leur âme et leur cœur. Nous joignons nos prières avec tes sœurs Lamia et Assia, ton frère Sid Ahmed, ainsi que tes oncles et tantes Mekhazni et Charane pour t'adresser une tendre pensée en ce deuxième et pénible anniversaire de ton décès. Ton père Mohamed Charane n'oublie pas de remercier vivement le personnel de la maternité de l'hôpital de Ain Bénian pour avoir fait l'impossible pour te sauver et pour t'avoir si généreusement assistée.

Cherche garde malade pour dame habitant à Dely Brahim
Tél : (0553).49.32.07

A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72

VEND

Appartement F4 5éme étage W. Alger, Dely Brahim (Ain Allah) prés de la Mairie, lotissement calme, avec acte 102 m2

Tél : (0556).53.17.97

Vend

Vend F3 à Kouba Djilali El Yabess bien situer.

Tél. : (0550)66.38.90

Location appartement

Loue F3 csb rez-de-chaussée Clôturé. Eau + gaz (Rouiba)

Tel : 0554.12.31.44

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

Villa

Vends villa R+1, résidence La Roseraie à Ouled Fayet – Alger160 m² bâtis/422 m² Prix : 7,5 M

Tél. (0661) 69.36.30



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar, Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Boire ne fait pas maigrir!



Eaux minceur L'organisme est constitué pour plus de la moitié d'eau et il en consomme continuellement pour son fonctionnement. L'eau a plusieurs rôles : elle maintient la température corporelle aux alentours de 37°C, elle nettoie notre corps et élimine les déchets et toxines, elle assure l'hydratation de nos cellules, garantit le bon fonctionnement de nos articulations en les lubrifiant et transporte les nutriments, vitamines, oligo-éléments et minéraux nécessaires à notre bonne santé. L'eau est donc indispensable.
Pour autant, "elle ne fait pas maigrir" annonce Claire Marino, diététicienne. Elle ajoute : "L'eau, c'est d'abord pour hydrater". Nous perdons en effet 1,5 litre d'eau chaque jour, par les urines, les selles, la voie cutanée et la voie respiratoire. Il faut compenser cette perte. La nourriture apporte une partie des besoins en eau, le reste doit provenir des boissons.
Mauvaise nouvelle : il est inutile donc de boire des litres d'eau en pensant maigrir ou garder la ligne. Ce serait trop simple !

Cancer et viande rouge : faut-il s'inquiéter ?



Pourquoi la viande rouge a été classée comme "probablement cancérogène" ?

Des études épidémiologiques ont montré une association entre la consommation de viande rouge et le développement d'un cancer colorectal. Ces indications restent "limitées".
"Indications limitées" signifie qu'une association positive a été observée entre l'exposition à la consommation de viande rouge et le cancer mais que d'autres explications pour ces observations sont possibles.

Pourquoi la viande transformée a été classée comme "cancérogène" ?

La viande transformée a été classée comme "cancérogène" car il existe des indications suffisantes de cancérogénicité chez l'homme. Ces indications, issues d'études épidémiologiques, permettent aujourd'hui d'affirmer que la viande transformée provoque le cancer colorectal chez l'homme.

La viande, aussi cancérogène que le tabac ?

Les classifications du CIRC s'appuient sur les données scientifiques prouvant qu'un agent peut être une cause de cancer, mais elles n'évaluent pas le niveau de ce risque risque. Ainsi, la viande transformée a été classée dans la même catégorie que d'autres agents causes de cancer, comme le tabac et l'amiante, mais cela ne signifie pas pour autant que la dangerosité est la même.

Quels types de cancers sont concernés ?

VIANDE ROUGE
Les données les plus solides concernent une association entre consommation de viande rouge et cancer colorectal. Il existe également des données indiquant des liens avec le cancer du pancréas et le cancer de la prostate.

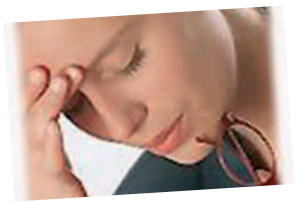
VIANDE TRANSFORMÉE
Le Groupe de travail du CIRC a conclu que la consommation de viande transformée peut provoquer un cancer colorectal. Une association avec le cancer de l'estomac a également été observée, mais les données ne sont pas concluantes pour l'affirmer.

Faut-il arrêter de manger de la viande ?

Non, car la consommation de viande a des bénéfices reconnus pour la santé. En revanche, notre consommation de viande transformée et de viande rouge doit être limitée car en manger en excès augmente les risques de décès par maladie cardiaque, par diabète et d'autres pathologies.
Si le risque augmente avec la quantité de viande consommée, les données disponibles pour cette évaluation ne permettent pas de déterminer avec précision un seuil de sécurité à ne pas dépasser.

Comment distinguer la migraine du simple mal de tête ?

La migraine est bien définie et son diagnostic nécessite la présence des signes suivants :
·Crises douloureuses de 4 à 72 heures entre lesquelles les symptômes disparaissent complètement ;
·La douleur est pulsatile, ce qui veut dire



que l'on a l'impression qu'elle "bat" de façon régulière au rythme des battements du coeur, et elle prédomine d'un seul coté du crâne ;
·La lumière et le bruit accentuent la douleur, éventuellement accompagnée de nausées et de vomissements.
Si vous vous reconnaissez dans ces symptômes, n'hésitez pas à consulter votre médecin afin de lui décrire précisément les circonstances d'apparition de vos crises, et qu'il vous propose éventuellement un traitement adapté.

De quels facteurs dépend la pousse des cheveux ?



La pousse des cheveux dépend de ce que le sang apporte à la racine, donc de notre régime alimentaire. Pour favoriser la pousse des cheveux, on recommande :
·Les protéines soufrées que l'on trouve dans le poulet, la sole, le thon, le fromage, le jaune d'oeuf, les haricots, les lentilles, ou encore les amandes et les pistaches ;
·Les oligo-éléments comme le zinc et le magnésium, que l'on trouve dans la banane, le cacao, les huitres, les crevettes, le jaune d'oeuf, le soja, les céréales, le pain complet...
·Le fer qui se trouve dans les moules, le jaune d'oeuf, les huitres, la farine de soja, les céréales, les amandes et les noisettes...
·Ainsi que les vitamines A, B et C présents dans la plupart des aliments.

La santé de la racine du cheveu est également à prendre en compte. Son développement ne doit pas être bridé par des impuretés qui s'agglutinent à sa base et qui risquent de l'asphyxier.

La vitesse de croissance du cheveu dépend du "programme génétique" de chaque individu et de son ethnie. Ainsi, pour un type caucasien, le cheveu pousse en moyenne d'1 cm/mois, pour un type africain de 0,8 cm/mois et pour un type asiatique, de 1,5 cm/mois.

La pousse du cheveu dépend également des sécrétions des hormones sexuelles véhiculées par le sang.

Enfin, les changements de saisons influent sur la pousse des cheveux. En été, la pousse est dynamisée par le soleil contrairement à l'hiver et l'automne, où tout ce mécanisme est plus en latence.

Petits fours aux amandes

Ingrédients :

- 250g de beurre
- 200g de sucre glace
- 4 jaunes d'œufs
- 1 cuillère à soupe de maïzena
- 1 sachet de sucre vanillé
- Une pincée de sel
- 450g de farine

La garniture:

-100g d'amandes en poudre
- La confiture d'abricot

Les étapes

- Mettre dans une jatte le beurre, le sucre vanillé et le sucre glacé, les travailler jusqu'à ce qu'ils forment un mélange crémeux, ajouter les jaunes d'œufs, la maïzena, le sel, bien mélanger, incorporer la farine tamisée peu à peu et pétrir bien jusqu'à l'obtention d'une pâte souple.



- Mélanger dans un bol la poudre d'amandes et la confiture, façonner avec ce mélange des petites boules de la forme des billes.
- Etaler la pâte avec un rouleau à pâtisserie sur un plan de travail fariné, couper des disques de 6cm de diamètre à l'aide d'un emporte-pièce rond.
- Poser les boules de farce sur chaque disque de pâte et former-les en boules puis presser-les dans un moule sculpté pour faire ressortir les motifs décoratifs. Disposer-les au fur et à mesure sur une tôle du four recouverte de papier sulfurisé.
- Faire cuire dans un four moyen jusqu'à ce qu'ils soient dorés. laisser-les refroidir, décorer-les avec la confiture.

keftas de sardine

Ingrédients

- 1 kg de sardines
- 3 belles tomates
- 1 càs de tomates concentrées
- coriandre (fraiche : pour la sauce et pour le poisson)
- 2 gousses d'ail
- 60g de riz (dont 3 belles cuillères à soupe seront prélevées à mi-cuisson)
Sel, poivre, cumin, safran, piment doux.

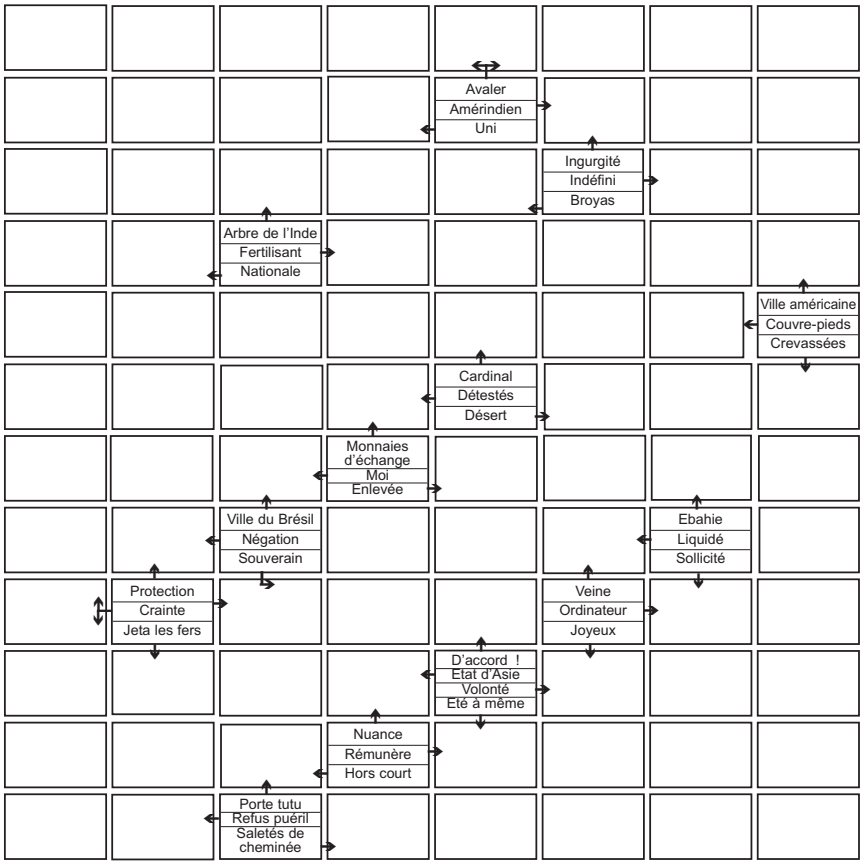
Les étapes

-Tout d'abord, cuire le riz, sans oublier de prélever à mi-cuisson 3 belles càs.
Vider et laver le poison, le tailler en filet et enlever l'arrête centrale, puis enlever la peau et récuperer la chair du poisson.
-Mixer la chair du poisson avec une gousse d'ail. Ajouter des brins de coriandre ciselés, du sel, poivre, cumin, et 3 belles cuillères à soupe de riz (prélevé à mi-cuisson de façon à ce qu'il continue de cuire par la suite et que les keftas

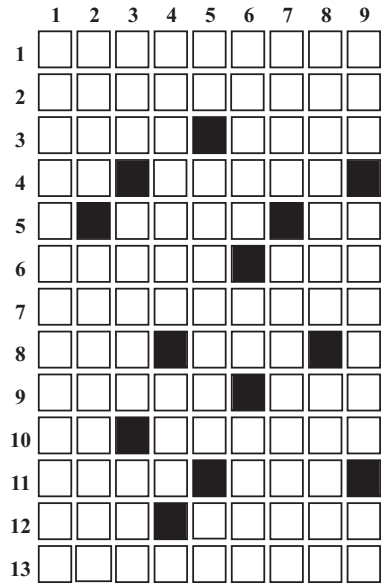


de poisson restent parfaitement formées durant la cuisson).
-Mélanger le tout.
-Dans un tajine, (ou tout autre plat allant sur le feu !!! casserole, cocotte, etc...), faire la sauce tomate en rapant ou mixant les tomates sans la peau, avec les tomates concentrées, une gousse d'ail rapée, la coriandre et les épices : sel, poivre, cumin, safran et piment doux. Faire suer quelques minutes puis ajouter un grand verre d'eau.
-Laisser mijoter 10 mn.
-Pendant ce temps, former des boulettes avec la chair de poisson et les faire cuire dans la sauce pendant 40mn.
-Prélever un peu de sauce et l'ajouter au restant du riz, chauffer quelques instants, et le dresser en timbale sur des assiettes.

Mots fléchés n° 2468



Mots croisés 9/13 n° 2468



Horizontalement
1. Débrouillées – 2. Neutre – 3. Abattre – Distincts – 4. Dans la gamme – Fournisseur de duvet – 5. Infus – Signe de soulagement – 6. Appuyée – Compagne d'Adam – 7. Rosacées – 8. Mont grec – C'est explosif – 9. Suite de noms – Homme avare – 10. Entre deux lisières – Genre – 11. Célèbre Troyen – Affaibli – 12. On ne le frappe plus – Fermer – 13. Relative à l'amour physique.

Verticalement
1. Guère ouvertes – 2. Vante – Séance du tribunal – 3. La première page – Boîtes à Moujiks – Ces hommes – 4. En forme de coque – Eminence du golf – 5. Sujet de Conversation – Aberrants – Démonstratif – 6. Femme stupide – Au goût du jour – On le passe par la tête – 7. Roi légendaire athénien – Niveau intermédiaire – 8. Empêchement – Aiguisé – 9. Possessif – Ne sait quel parti prendre – Avant la qualité.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 2467

Horizontalement

– PILOTEE
BERET – RN
OR – PERIR
UMAR – ANA
LITEES – Y
EST – VASE
VERSE – CR
ESAU – AI –
R – PIEGES
SIESTE – K
EN – SENTI
SOLE – TAS

Verticalement

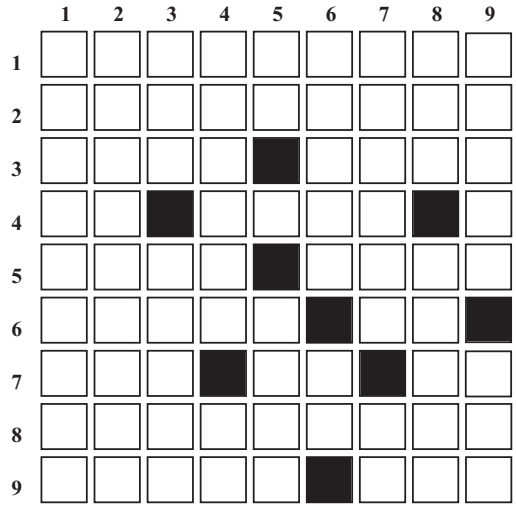
– BOULEVERSES
PERMISES - INO
IR – ATTRAPE – L
LEPRE – SUISSE
OTE – EVE – ETE –
T – RASA – AGENT
ERIN – SCIE – TA
ENRAYER – SKIS

SOLUTION N° 2467

Horizontalement
CARGAISON
AMERS – OBI
NOTA – ALTO
UNIVERSEL
L – NEVE – NO
ANE – INDUS
RE – OTEES –
– VE – EST – D
SECHE – ROI
TUAI – BURE
O – LEVAINS
UTE – ENTEE
TUEUR – ERE

Verticalement
CANULAR – STOUT
AMON – NEVEU – TU
RETINE – ECALEE
GRAVE – O – HIE – U
AS – EVITEE – VER
I – ARENES – BAN –
SOLS – DETRUITE
OBTENUS – ORNER
NIOLOS – DIESEE

Mots croisés 9/9 n° 2468



Horizontalement
1. Rendra sain – 2. Actions d'usiner sur une machine – 3. Abattue – Panoramas – 4. Rigolé – Pesa l'emballage – 5. Parti – Solipèdes – 6. Fermée – Agent de liaison – 7. Ne divulgua pas – Eté à même – L'or au labo – 8. Donnerais les couleurs de l'arc-en-ciel – 9. Très éprise – Venue parmi nous.

Verticalement
1. Qui a la propriété d'attirer – 2. Tache morale – 3. Exsude – Partager un terrain – 4. Os de poisson – Mémorisé – 5. Dans le vent – Rapière – 6. Désola – Ville de fouilles – 7. Reptile saurien – Pige – 8. Brame – Consolide – 9. Basé – Elimé.

SOLUTION N° 2467

Horizontalement
BLAFARDES
RATIBOISA
OGRESSE – U
CUIR – STAR
ANA – REER –
RAUQUE – RU
DI – UT – NES
ERRA – IOTA
RENIFLEES

Verticalement
BROCARDER
LAGUNAIRE
ATRIAU – RN
FIER – QUAI
ABS – RUT – F
ROSSEE – IL
DIETE – NOE
ES – ARRETE
SAUR – USAS



SODUKU 197

Pour jouer au Soduku

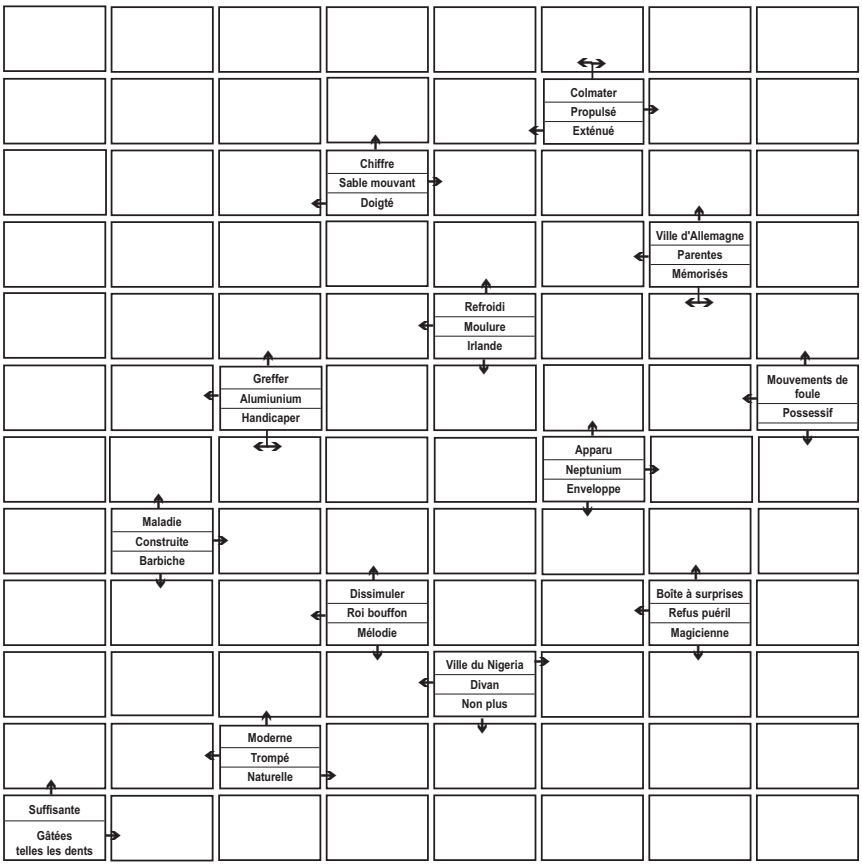
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

5			9			1		
8					6		3	
			2	3				
	4	6			9		5	
3								1
	7		3			9	6	
				4	3			
	1		7					6
		7	6		8			4

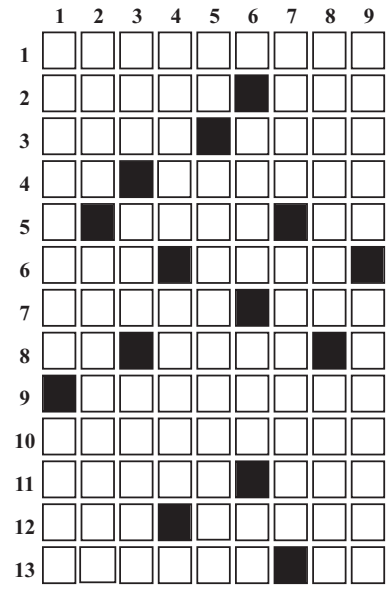
SOLUTIONS

6	2	4	3	1	8	7	5	9
1	3	7	9	4	5	6	2	8
5	8	9	2	7	6	1	3	4
8	4	2	6	9	7	5	1	3
9	5	6	1	3	2	4	8	7
7	1	3	5	8	4	9	6	2
3	9	8	4	6	1	2	7	5
4	6	5	7	2	3	8	9	1
2	7	1	8	5	9	3	4	6

Mots fléchés n° 2418



Mots croisés 9/13 n° 2418



HORIZONTALEMENT
1. Danse - 2. Dans la friteuse - Pièce de jeu d'échecs - 3. Mer grecque - Salves - 4. Point d'eau soudanais - Capitalise - 5. Sans dieu ni maître - Ego - 6. Parcours de golf - Suggestion - 7. Inflammation - Sans intérêt - 8. Répartie précoce - Coussin épais - 9. Engourdies de froid - 10. Perpétuelle - 11. Défie - Il vient de la campagne - 12. Ville française - Disposition des lieux - 13. Natte - Réfléchi.

VERTICALEMENT
1. Vaurien - Conjoncture - 2. Poète français - Entre le pré et la boucherie - 3. Cri de douleur - Ligne courbe - La petite à deux roues - 4. Sans surcharge - Pas rassemblés - 5. Cri de surprise - Ensembles familiaux - 6. Après l'heure habituelle - Ronge - Il glisse sur une planche - 7. Vociférations - Passer un vêtement - 8. Faute de foot - Les femmes - 9. Bien lotie - Elle permet d'être à la page.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 2417

Horizontalement

- HORIZON
TAPIR - NO
HUTTES - C
ETA - SALE

SAIN - GUS
AI - ARES -
UNITES - B
RENTE - MA

I - TE - MIT
SUA - OUST
ENCAS - AU
RETRECIE

Verticalement

- THESAURISER
HAUTAINE - UNE
OPTAI - INTACT
RIT - NATTE - AR

IRES - REE - OSE
Z - SAGES - MU - C
ON - LUS - MISAI
NOCES - BATTUE

SOLUTION N° 2417

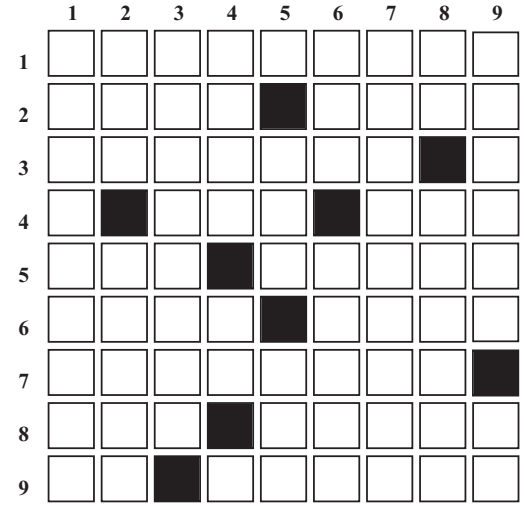
HORIZONTALEMENT
FAVORISER
UNES - ROME
MER - HALES
ETREINDRE
CHINE- AIR
I - ECRIT - V
GIRO - SEVE
AN - RUSSE -
RETENU - IL

EGO - SELLE
TANT - SOLS
TUNIS - BEE
EXECUTEES

VERTICALEMENT
FUMECIGARET-
TE
ANETH -
INEGAUX
VERRIER -

TONNE
OS - ENCORE
- TIC
R - HIER - UNS -
SU
IRAN - ISSUES
- T
SOLDATES -
LOBE
EMERI - VEILLEE
RESERVE - LESES

Mots croisés 9/9 n° 2418



HORIZONTALEMENT
1. Disloquées - 2. Ville française - Pose un œil - 3. Arrêter en flagrant délit - 4. Transpira - Pomme - 5. Oasis du naufragé - Jure - 6. Réfléchit - Passé récent - 7. Quittant son pays - 8. Appelle la biche - Charges de solipèdes - 9. Face de dé - Rocher.

VERTICALEMENT
1. Démoralisera - 2. Peintre italien - Citronniers - 3. Ouvrage de menuiserie - 4. Bien charpenté - Argent du chimiste - 5. Chambre étanche - Traverse la jalousie - 6. Cheville de golf - Peine - 7. Fixer profondément dans l'esprit - 8. Petit lien - Céder pour un temps - 9. Cataloguer - Réfléchi.

SOLUTION N° 2417

HORIZONTALEMENT

PREVALAIT
LAVEMAINS
AVINES - DE
CITER - PU -
I - ERIGEES
DP - ECOT - E
IOS - ANION
TRAHISONS
ECRIN - TUE

VERTICALEMENT

PLACIDITE
RAVI - PORC
EVITE - SAR
VENERE - HI
AMERICAIN
LAS - GONS -
AI - PETIOT
INDUE - ONU
TSE - SENSE

SODUKU 147

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

							7	
5	9		3	8				4
6						2		
		7			3	6		1
				2				
1		4	5			7	9	
		6		5				3
3	2			7	4		5	
	4		6				1	



SOLUTIONS

3	5	7	9	8	6	1	4	2
2	4	1	7	5	3	6	8	9
9	6	8	4	2	1	7	3	5
1	9	6	2	7	8	4	5	3
5	8	3	6	9	4	2	1	7
7	2	4	3	1	5	9	6	8
6	3	9	5	4	2	8	7	1
4	1	2	8	3	7	5	9	6
8	7	5	1	6	9	3	2	4

LE JEUNE INDÉPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



ELIMINATOIRES DE LA COUPE DU MONDE 2018 (RUSSIE)
ALGÉRIE-TANZANIE (7-0) :

Les Verts force 7



Stade Mustapha-Tchaker, Temps assez frais - Public nombreux - terrain en bon état
Arbitrage du Camerounais Sidi Alioum, assisté de ses compatriotes Menkouande Evarist et Noupue Guy.
Buts : Brahimi (1), Ghoulam (23 et 59 sp), Mahrez (43), Slimani (49 sp, 75), Medjani (72) Avertissements : Algérie : Bentaleb (27), Medjani (63) Tanzanie : F. Mussa (6), Mao Mkaoui (18), Mudathir Yahia (22, 41), Haji Mingwali (38), Haroub (48), Aishi Manula (57)
Expulsion: Tanzanie: Mudathir Yahia (41)
Algérie : M'bolhi, Zeffane, Ghoulam, Mandi, Belkaroui, Medjani, Mahrez, Mesloub
(puis Boudebouz 82), Slimani, Bentaleb (Guedioura 36), Brahimi (Ghezal 67).
Entraîneur : Christian Gourcuff.
Tanzanie : Mustafa (Aishi Manula 46) - Kapombe - Haji Mingwali - Haroub-Kelvin Yondani, Mudathir Yahya - Ulimwengu - Mao Mkaoui - Maguri - F. Mussa (Shaloum Telela 46) - Samata.
Entraîneur : Charles-Boniface Mkwasa

«Fantastiques » , les Verts l'ont été mardi soir sur la pelouse du stade Mustapha-Tchaker où ils ont donné une véritable leçon de football et de réalisme, pour ne pas dire produit une très belle démonstration de force face à cette même équipe de Tanzanie qui les a malmenés et leur a donné trois jours auparavant du fil à retordre à Dar Essalem. Les Fennecs ont arraché leur qualification pour le prochain tour des éliminatoires de la Coupe du monde 2018, haut la main en se permettant un historique carton plein. Ils ont répondu aux exigences de tout un public qui voulait une qualification avec l'art et la manière. Ils l'ont fait et c'est tout à leur honneur et celui du coach. Le blason d'el Kheddra est redoré et c'est tant mieux pour tout le groupe des Verts qui était en voie de perdre la confiance de ses supporters. Christian Gourcuff et ses Fennecs déchaînés , et touchés dans leur amour propre par toutes les critiqués ramassées ces derniers temps, ont comme leurs aînés un certain soir à Oum Dourman fait montre d'une solidarité sans faille pour faire traire leurs détracteurs et montrer qu'ils sont bien là dans leur peau de mondialiste et toujours favrois pour le voyage en Russie. Dans leur jardin, et devant leur merveilleux public retrouvé à Blida, les Verts qui ont récupéré pour l'occasion leur « pépite » Brahimi et bien recadré par le coach national n'ont pas fait dans les détails cette fois ci pour marquer leur territoire et montrer qu'ils étaient bien les maîtres des lieux. Une entrée en la matière des plus explosifs avec un but des plus rapides signés Brahimià la 37e seconde a totalement libéré les Fennecs qui avaient en fait une faim de loup devant des Taifas perdus et assommés d'entrée. Pris par la gorge les Tanzaniens K.-O debout useront de jeu dur pour freiner l'élan des Algériens, mais c'était compter sans la détermination de Bentaleb, Mahrez et Slimani pour mettre le feu à la baraque des Taifas. 22' Ghoulam sur un coup franc direct des 25 m exécute le gardien de but Mustapha et enflamme de nouveau les gradins. Libérée totalement, la sélection nationale déroulera comme à l'entraînement en portant l'estocade à 3-0 par Mahrez lequel ponctuera un joli travail sur le flanc gauche de Ghoulam et Brahimi au grand bonheur d'un public aux anges. Au retour des vestiaires , les vagues déferlantes en blanc donneront le tournis aux visiteurs jusqu' à permettre aux Verts version Gourcuff d'égaler un record établi qui remonte au 30 août 1981 (7-0) contre la Haute-Volta (actuellement Burkina Faso). Tour à tour Slimani sur penalty (49') ensuite Ghoulam encore lui sur un autre pénalty (59'), Medjani à la (72') et Slimani de nouveau à 75', signeront le festival offensif de la soirée. En face Samata n'a eu qu'une seule occasion repoussée sans problème par M'bolhi, tranquille, durant toute la rencontre. Une belle et très large victoire des Verts à oublier au plus vite. La Tanzanie, c'est déjà du passé. Le plus dur reste à faire avec ses phases de poules où toutes les grosses pointures du continent seront bien là pour le même objectif. Alors gardons les pieds sur terre et prions pour que Raouaraoua et Gourcuff accordent leurs violons. **S. S.**

7e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT NATIONAL DE HANDBALL MESSIEURS

Des affiches alléchantes

GS PÉTROLIERS – IC Ouargla, C Chelghoum-Laid – JSE Skikda, ES Aïn Touta – CR Bordj Bou-Arréridj et MC Saïda – CRB Baraki seront les rencontres phares de cette 7e journée du championnat national de handball qui se déroulera demain.
Le leader, Le GS Pétroliers, accueille une formation de l'IC Ouargla qui négocie bien ses déplacements et de ce fait, les camarades de Belgacem Filah sont avertis. Il n'en demeure pas moins que les Pétroliers ont bien entamé la saison et comptent conserver le leadership à l'issue de cette 7e journée. Le poursuivant du GSP, l'ES Aïn Touta, accueille les Criquets de Bordj Bou-Arréridj. Ce sera le match choc de cette manche puisque deux points profitables aux Aurésiens, séparent les deux protagonistes. Le champion en tire, la JSE Skikda aura fort à faire lors son déplacement à Chelghoum Laid où l'attend de pied ferme un CCL qui étonne cette saison pour occuper la 2e place au classement. Néanmoins, les Skikdis qui occupent la quatrième place avec un total de huit points ne l'entendent pas de cette oreille, et comptent revenir avec un bon résultat.
A Saïda, le Mouloudia local, 10e avec 4 points, reçoit le spécialiste des matches nuls. En effet, le CRB Baraki, puisque c'est de lui qu'il s'agit, a enregistré jusque-là quatre scores de parité et demain, les paris seront vraiment difficiles à avancer même si les poulains de Bechkour partent légèrement favoris pour empocher le gain du match.
Saïd Lacète

PROGRAMME DE LA 7E JOURNÉE
Demain à 15h
A Bordj EL Kiffan : GS Pétroliers - IC Ouargla
A Aïn Touta : ES Aïn Touta - CR Bordj Bou Arréridj
A Chelghoum Laïd : C Chelghoum Laïd - JSE Skikda
A Boufarik : GS Boufarik - WAB Ouargla
A Saïda: MC Saïda - CRB Baraki
A Mila : CRB Mila - MC Oran
A Tadjenanet : MB Tadjenanet - O El Oued

DÉCLARATIONS D'APRÈS MATCH :

CHRISTIAN GOURCUFF (SÉLECTIONNEUR / ALGÉRIE) :
«Contrairement au match aller qui s'est déroulé dans des conditions difficiles, le match retour a été parfait sur tous les plans. Que ce soit le temps, l'état du terrain ou le public qui a parfaitement joué son rôle, tout s'est vraiment bien passé pour nous. Même sur le terrain, les joueurs se sont bien comportés. Je dois reconnaître que le retour de Brahimi nous a fait beaucoup de bien, tout comme cette ouverture rapide du score, qui nous a tout de suite mis sur les bons rails. Pour ce match retour, je n'ai pas vraiment opéré de changement. C'était juste un petit réajustement, en défense et au milieu, pour rééquilibrer notre jeu, tout en incitant les joueurs à bien occuper le terrain. Finalement, tout a bien fonctionné et c'est tant mieux».

AHMED SOULEIMANE MOROKO (ENTRAÎNEUR ADJOINT/TANZANIE) :
«Au match aller, l'Algérie semblait avoir fait un grand saut dans l'inconnu en se présentant à Dar Es Salaam, car elle ne donnait pas l'impression de connaître la Tanzanie et sa façon de jouer. Mais aujourd'hui, elle a démontré avoir bien analysé notre jeu et décelé nos lacunes pour mieux les exploiter. Je reconnais aussi que le premier but, encaissé d'entrée de jeu a littéralement assommé nos joueurs qui jamais n'ont réussi à redresser la tête. L'Algérie mérite amplement cette qualification et nous lui souhaitons bonne chance pour la suite de l'aventure».
Mohamed Raouraoua (Président de la Fédération algérienne) :
«A travers cette large victoire, l'Algérie a prouvé qu'elle dispose vraiment d'une bonne équipe, avec laquelle il faudra compter. C'est aussi une réponse à ses détracteurs, qui l'avaient sévèrement critiquée à l'issue du match aller. Notre équipe a évolué dans des conditions difficiles à Dar Es Salaam et c'est ce qui explique sa moyenne prestation samedi dernier. Mais, placée aujourd'hui dans des conditions plus favorables, notamment, le climat et l'état du terrain, elle a montré l'étendu de son talent. Cependant, le plus dur reste à faire, car on devra passer un autre tour pour se qualifier au Mondial. On doit donc se préparer en conséquence pour être au rendez-vous et atteindre notre objectif, qui est la qualification au prochain Mondial».

CLASSEMENT DES BUTEURS HISTORIQUES : SLIMANI DÉPASSE BENSAOULA

AUTEUR d'un doublé lors de la large victoire de l'Algérie face à la Tanzanie (7-0) mardi à Blida, Islam Slimani totalise 20 buts et dépasse ainsi l'ancien avant-centre des Verts Tedj Bensaoula. Slimani a réussi devant les Tanzaniens ses 19 et 20 buts en 41 sélections, alors que Bensaoula a signé 19 buts en 52 sélections entre 1979 et 1986. Le joueur du Sporting Lisbonne, avait rejoint Rafik Saifi au classement des buteurs historiques des Verts avec 18 buts (64 sélections entre 1998 et 2010), en inscrivant un doublé samedi en match aller devant les Taifa Stars à Dar Es Salam (2-2). Le meilleur buteur de l'histoire des Verts est Abdelhafid Tasfaout, auteur de 35 réalisations en 86 sélections entre 1990 et 2002

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:41	12:14	14:57	17:21	18:42
CONSTANTINE	05:45	12:19	15:03	17:27	18:47
ALGER	06:00	12:33	15:16	17:40	19:01
OUARGLA	05:46	12:24	15:17	17:41	18:57
CHLEF	06:06	12:40	15:25	17:48	19:09
MOSTAGANEM	06:11	12:45	15:30	17:54	19:14
ORAN	06:13	12:48	15:34	17:57	19:17

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5326 - JEUDI 7 SAFAR 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Max	Min
Alger	23°	9°
Oran	22°	11°
Constantine	19°	6°
Ouargla	24°	11°

RÉALISÉ EN UN TEMPS RECORD

Le stade de proximité de Diar El Kef fait le bonheur des riverains

En visitant Alger et ses quartiers, vous avez dû remarquer plein de stades de proximité qui font le bonheur des bambins et des riverains, s'adonnant à cœur joie pour disputer des matches et organiser des tournois de football. Ces milliers de terrains à travers le pays font de l'Algérie la première nation en Afrique en termes d'infrastructures de jeunes et de sports.





DR

Et le dernier arrivé, c'est le stade de proximité de Diar El Kef, sis dans la commune d'Oued Koriche. Ce joyau, d'ailleurs fortement accueilli par la population de ce quartier, a été réalisé en un temps record. Oui, il a fallu seulement cinq jours pour l'entreprise Equiisports, spécialisée dans les infrastructures sportives de proximité et des aires de jeu, pour réaliser le rêve de cette population juvénile qui n'attendait que cet espace-là. Il faut ajouter que ce terrain de proximité et ces aires de jeu ont été accueillis avec beaucoup de satisfaction notamment par les parents qui, désormais, ne se feront pas de soucis quant à remplir le temps libre pour leurs enfants.

Ces espaces, ô combien précieux pour un quartier populaire et dénué de toute infrastructure sportive, procureront à coup sûr aux enfants de la joie et de la liesse.

Le terrain de proximité et les aires de jeux de Diar El Kef réaliser pour le compte de l'entreprise communal Ecotra , repose sur un gazon synthétique de 5e génération, excellemment posé par l'entreprise Equiisports qui a veillé au grain pour que tout le projet soit réalisé dans de très bonnes conditions , les toboggans et les balançoires qui enjolivent ce lieu de détente et de distraction, sont fabriqués avec du bois traité et de l'acier inoxydable, résistants aux conditions climatiques.

Après le stade de proximité de groupe Taine qui n'est pas loin, voilà une autre assoiffé infrastructure qui vient garnir le décor sportif pour une jeunesse de pratique. L'entreprise Equiisports a répondu favorablement pour étonner plus d'un, puisque, nous devons le rappeler, le projet du stade de proximité de Diar El Kef a été réalisé en cinq jours. Qui dit mieux ?

Said Lacète

TRAFIC DE STUPÉFIANTS À TIZI-OUZOU

Cinq narcotrafiquants neutralisés

DANS LE CADRE de la lutte contre le trafic de stupéfiants, les éléments de la brigade des stupéfiants dépendant des services de la Sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou, suite à l'exploitation d'un renseignement recueilli sur le terrain, ont identifié et interpellé cinq narcotrafiquants. Au moment de leur interpellation, les cinq individus étaient en possession de 600 grammes de kif traité.

L'enquête policière révélera que deux du groupe des trafiquants sont originaires de la région des Ouadhias, les deux autres de Sidi-Namaâne et le cinquième de Boukhalfa. La même enquête déterminera également que la quantité de produits psychédéliques sur les cinq personnes interpellées était destinée à une fin commerciale. Présentés au parquet de Tizi-Ouzou le 17 novembre 2015, ils ont été mis en détention préventive. **S. T.**

MELBOU

Un homme fait une chute mortelle en mer

UN HOMME a trouvé la mort hier suite une chute en mer depuis les falaises de Melbou sur la RN 43. La victime, âgée de plus de soixante ans était en compagnie de ses amis.

L'accident s'est produit peu après 12h15, indique le chargé de communication de la Protection civile de la wilaya de Béjaïa. Il aurait glissé sur les rochers et a fait une chute mortelle, selon des témoins. Le corps de la victime a été transféré à la polyclinique de Souk El-Tenine par les pompiers, qui l'ont repêché à hauteur 1er tunnel, à Melbou. **N. B.**

IL S'AGISSAIT DE MARCHANDISE CONTREFAITE

Des comprimés aphrodisiaques saisis à Annaba

SUITE à des dénonciations anonymes, les services de contrôle des douanes algériennes du port d'Annaba ont découvert à l'intérieur d'un conteneur en provenance de la Chine environ un demi-million de comprimés dits aphrodisiaques, a appris hier *le Jeune Indépendant*. Ces comprimés, dissimulés à l'intérieur de plus de 170 mannequins en plastique, sont du viagra d'autres tels que Malik-Errijal, Tiger King, Max MAN, Black Storm, Power Man, Boss, Power Man et la liste est encore longue, selon les mêmes sources. Ces comprimés saisis sont indiqués dans les cas de défaillance de l'érection masculine. Il faut préciser que l'importateur, installé dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi, et originaire de Batna, a déclaré à l'administration douanière des produits cosmétiques et de mannequins en plastique. La valeur marchande des produits saisis est évaluée à plusieurs milliards de centimes et le comble de cette affaire de fraude, jamais constatée concernant ces produits, est que l'importateur a fini par prendre la poudre d'escampette. Il est activement recherché par la police.

Pour le moment, la direction des douanes a déposé une plainte auprès du tribunal d'Annaba et les services de sécurité mènent une enquête concernant l'origine des produits importés, dont l'emballage porte « made in USA». Selon des sources sécuritaires, il s'agit purement et simplement de contrefaçon seule une enquête minutieuse déterminera les tenants et l'aboutissants de cette scabreuse affaire touchant à la santé publique.

Nabil Chaoui

ANNABA

25 jeunes secourus par les garde-côtes tunisiens

ILS ÉTAIENT 25 et avaient embarqué vendredi dernier de Annaba dans l'espoir de gagner l'Italie, mais ce qui devait être une traversée sans encombres est devenue un cauchemar. En effet, l'embarcation avait pris l'eau, se trouvait en panne de carburant et les malheureux passagers manquaient de provisions.

Ils ne leur restaient plus qu'à appeler les secours pour les sortir de cette mauvaise passe, d'autant que trois d'entre eux ont été blessés au niveau des membres inférieurs et ne pouvaient plus se mouvoir. Heureusement que les garde-côtes tunisiens avaient reçu vers 21 heures l'appel au secours des naufragés, qui dérivaient au niveau de la zone nord-ouest de la ville de Bizerte (Tunisie), à une distance d'à peu près 35 miles (65 km) des côtes.

Les garde-côtes se sont immédiatement déplacés sur les lieux et vers minuit retour à la base navale de Bizerte où les blessés ont reçu des soins, selon un communiqué du ministère tunisien de la Défense nationale. Les personnes secourues ont été remises ensuite à la garde nationale dans la région de Bizerte selon la même source.

Le trait de Sidou

